

Rapport d'activité — 2018 —



Accompagner et faire grandir
tout le territoire

www.rlv.eu

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

5 mail Jost Pasquier - 63200 RIOM

04 73 67 11 00 - contact@rlv.eu



Le mot du Président

L'année 2018 a été intense sur notre territoire de Riom Limagne et Volcans, comme le montre ce rapport d'activités.

Tout d'abord, c'est au 1^{er} janvier 2018 que notre toute jeune collectivité est devenue une communauté d'agglomération, avec de nouvelles compétences au plus près des besoins des habitants. Nous avons donc lancé – dans un délai record – un réseau de transports en commun, RLV Mobilités, qui permet à chacun de se déplacer sur les 31 communes du territoire. Pour ce projet comme pour toutes les actions du quotidien, je tiens à remercier l'ensemble des élus et des services qui contribuent au développement, à l'attractivité et au bien-vivre ensemble !

2018, c'est aussi l'année du chantier phare de Riom Limagne et Volcans : les jardins de la culture avec leur médiathèque, le cinéma, les jardins et les écoles d'arts plastiques et de musique. Nous avons conclu l'année en beauté, en décembre, avec l'inauguration du cinéma Arcadia : un équipement en plein cœur de ville, à l'image de notre territoire : innovant et en plein essor et où l'on s'y sent bien !

Sous l'impulsion des Vice-présidents et services concernés, dans tous nos domaines d'action, nous avons déployé un plan d'actions ambitieux que le présent rapport synthétise. Une agglo attractive, solidaire, sociale, culturelle, sportive et environnementale, voilà le projet de RLV.

Bonne lecture.

Frédéric Bonnichon
Président de Riom Limagne et Volcans

Sommaire

Territoire.....	3
Conseillers communautaires	4
Ressources humaines	5
Finances.....	6
Aménagement et développement durable	10
Aménagement	10
Urbanisme.....	11
Habitat	15
Mobilité.....	17
Environnement	18
Système d'information géographique (SIG).....	20
Attractivité	21
Développement économique	21
Développement touristique.....	26
Agriculture	29
Services à la Population	30
Sport	30
Culture	33
Petite Enfance.....	39
Enfance-jeunesse.....	42
Action sociale.....	44
Cohésion sociale	46
Communication	48

2018, Riom Limagne et Volcans devient communauté d'agglomération

La loi NOTRe du 7 août 2015 prévoyait le regroupement des collectivités territoriales, régions et intercommunalités, pour former de grands ensembles. Le Puy-de-Dôme, qui comptait 44 communautés de communes, en compte désormais 14 depuis le 1^{er} janvier 2017.

Riom Limagne et Volcans est issue de la fusion de Riom Communauté (10 communes), Limagne d'Ennezat (14 communes) et Volvic Sources & Volcans (7 communes).

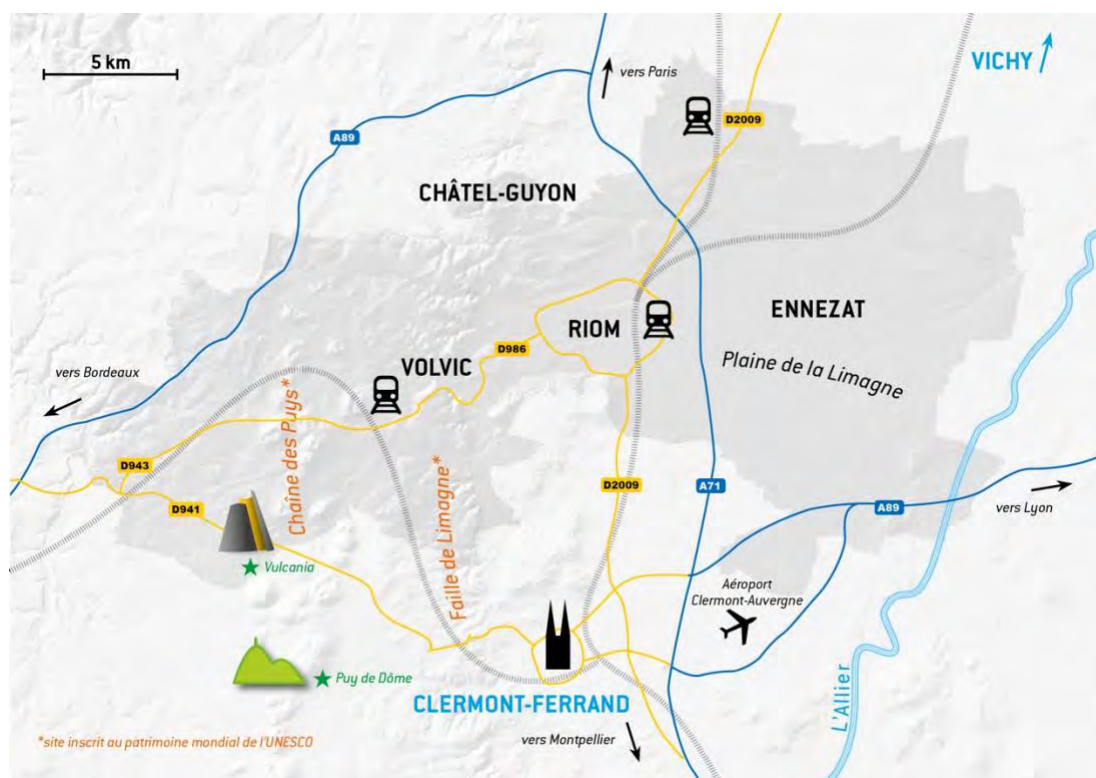
Elle compte 68 500 habitants et 31 communes étendues sur plus de 400 km² autour de la ville de Riom. A l'est, la plaine de la Limagne et ses activités agricoles florissantes qui s'étendent jusqu'à la rivière Allier. A l'ouest, la Chaîne des Puys et ses paysages volcaniques traverse le territoire qui s'étire jusqu'aux portes des Combrailles. Entre les deux, le cœur urbain de Riom offre des services de centralité. Ces territoires variés et riches de ces complémentarités constituent le bassin de vie dynamique, rayonnant et innovant de RLV.

Après un an de fonctionnement, RLV est devenue communauté d'agglomération le 1^{er} janvier 2018. Une transformation synonyme de nouvelles compétences obligatoire, dont les transports urbains, la gestion du risque inondation et la protection des milieux aquatiques, ainsi que la politique de la ville.

En 2018, RLV exerce donc les compétences suivantes :

- développement économique et touristique
- aménagement de l'espace : urbanisme, mobilité, aire de covoiturage, etc.
- accueil des gens du voyage
- collecte et traitement des déchets ménagers (délégation au SBA et au SICTOM Pontaumur Pontgibaud)
- environnement
- équilibre social de l'habitat
- politique de la ville et cohésion sociale
- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- voirie*
- culture*
- sport*
- action sociale*
- enfance-jeunesse
- petite enfance

**pour les actions ou équipements reconnus d'intérêt communautaire*



Conseillers communautaires 2018

Bureau communautaire au 31 décembre 2018



Frédéric BONNICHON
Président
Maire de Châtel-Guyon



Pierre PÉCOUL
Vice-Président
délégué au Développement
du Territoire et Tourisme
Maire de Riom



Annick DAVAYAT
Vice-Présidente
déléguée à l'Action Sociale
Maire de Varennes-sur-Morge



Nicolas WEINMEISTER
Vice-Président délégué
aux Transports et à la Mobilité
Maire de Sayat



Jean-Philippe PERRET
Vice-Président
délégué aux Finances
Maire de St-Bonnet-près-Riom



Alain PAULET
Vice-Président délégué
aux Affaires économiques
Adjoint au Maire de Mozac



Mohand HAMOUMOU
Vice-Président
délégué à l'Urbanisme
Maire de Volvic



Gérard DUBOIS
Vice-Président délégué au
Logement et à l'Habitat
Maire de Pessat-Villeneuve



Fabrice MAGNET
Vice-Président
délégué au Sport
Maire d'Ennezat



Jean-Pierre BOISSET
Vice-Président délégué
à la Culture et au Patrimoine
Adjoint au Maire de Riom



Michèle SCHOTTEY
Vice-Présidente déléguée à la
Petite Enfance
Adjointe au Maire de Riom



Christian ARVEUF
Vice-Président
délégué aux Travaux
Maire de Lussat



Philippe COULON
Vice-Président
délégué à l'Environnement
Maire de St-Ours-les-Roches

Conseillers communautaires titulaires

Jean-Paul AYRAL, Gabriel BANSON, Jacques BARBECOT, José BELDA, Martine BESSON, Claude BOILON, Nadine BOUTONNET, Marie CACERÈS, Philippe CARTAILLER, Pierre CERLES, Gérard CHANSARD, André CHANUDET, Eugène CHASSAGNE, Lionel CHAUVIN, François CHEVILLE, Pierrette CHIESA, Jacquie DIOGON, José DUBREUIL, Danielle FAURE-IMBERT, Stéphanie FLORI-DUTOUR, Stéphane FRIAUD, Philippe GAILLARD, Jean-Christophe GIGAULT, Daniel GRENET, Michèle GRENET, Roland GRENET, Jean-Pierre HÉBRARD, Jean-Maurice HEINRICH, Catherine HOARAU, Didier IMBERT, Françoise LAFOND, Jacques LAMY, Emilie LARRIEU, Nicole LAURENT, Yves LIGIER, Marie-Pierre LORIN, Christian MÉLIS, Gilbert MÉNARD, Christian OLLIER, Régine PERRETTON, Nicole PICHARD, Florence PLANE, Anne-Karine QUÉMÈNER, Vincent RAYMOND, Thierry ROUX, Valérie SOUBEYROUX, Jacques VIGNERON, Catherine VILLER-MICHON.

Conseillers communautaires suppléants *

Monique ANNETON, Marie-Christine BAILLY, Marie-Andrée BERKÈS, Bertrand BIGAY, Pierre BOS, Daniel CORDESSE, Amandine COURTADON, Alain DÉAT, Christine DUVAL, Jean-Michel FAURE, Sylvie GERBE, Sylvie MOIGNOUX, Laurent PALASSE, Elodie PEREIRA-OLIVEIRA, Florence PLUCHART, Marie-Laure REDON, Samya RIOTON, Philippe SCHAAL, Marie-Christine VALLENET, Alain VASSORT, Evelyne VAUGIEN, Jean-Yves VIDEAU.

**Pour les 22 communes qui ont un seul siège, la loi prévoit la désignation d'un suppléant.*

Quelques chiffres

10 réunions du conseil communautaire
336 délibérations et 164 conventions = 500 actes traités
321 délibérations votées à l'unanimité

RLV représenté dans 38 organismes

Ressources humaines

Effectifs

Au 31 décembre 2018, Riom Limagne et Volcans compte 330 agents :

- 280 agents permanents (ce qui représente 236 équivalents temps plein titulaires et 12,78 équivalents temps pleins contractuels)
- 50 agents contractuels non permanents (30,47 équivalents temps plein rémunérés au moins une fois dans l'année), pour les remplacements ou le surcroît ponctuel d'activité

De plus, 163 agents des communes de Riom Limagne et Volcans sont mutualisés, ce qui représente 13,15 équivalents temps plein, rémunérés.

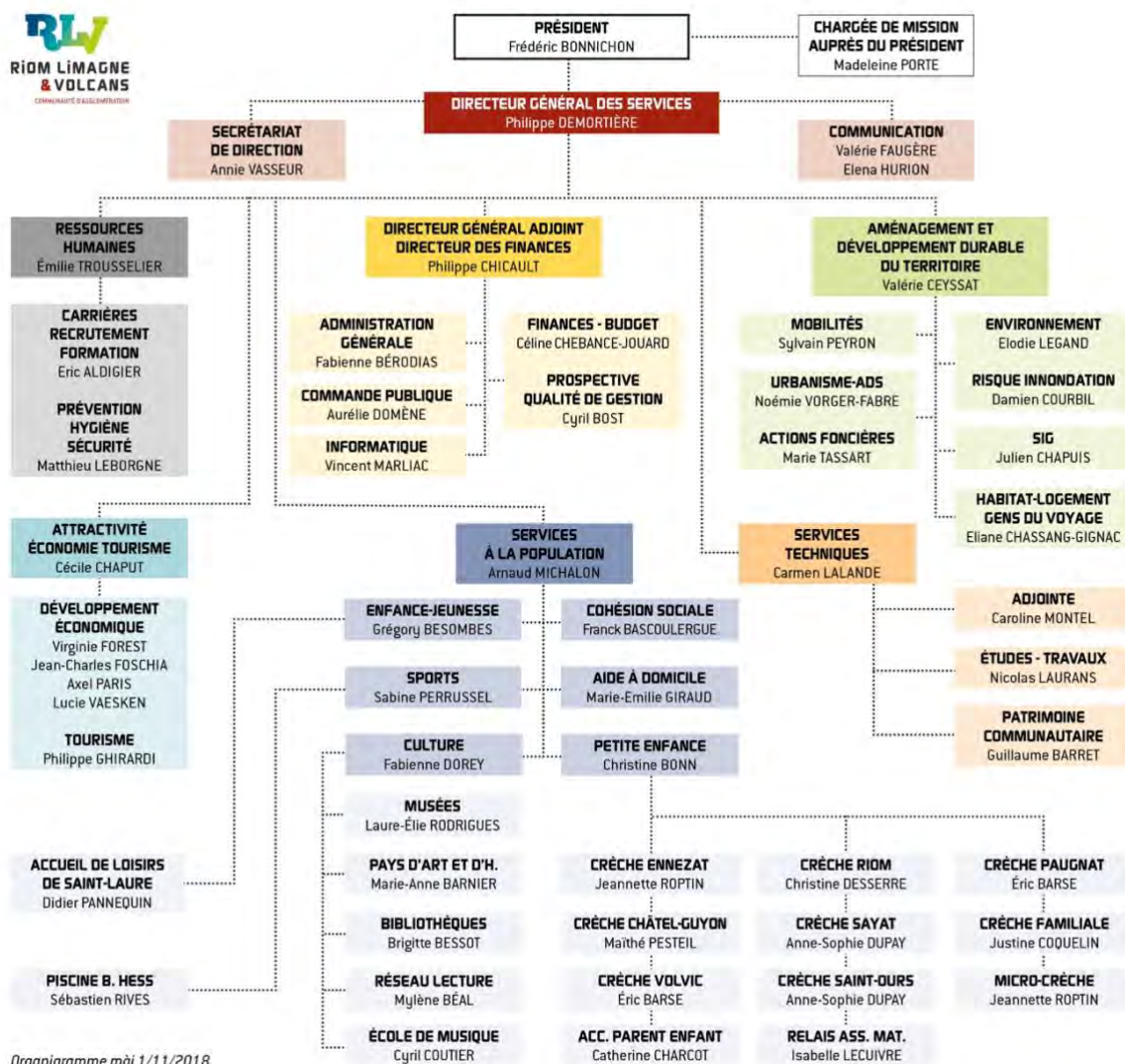
Relations sociales

L'année 2018 a donné lieu à de nouvelles élections professionnelles permettant de constituer le comité technique (CT) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). La parité entre représentants de la collectivité et représentants du personnel a été maintenue.

Chaque instance est ainsi composée de 5 représentants de la collectivité et de 5 représentants du personnel :

- 4 représentants FO
- 1 représentant UNSA

En 2018, le travail d'harmonisation des conditions de travail (temps de travail, régime indemnitaire et tickets restaurant) a abouti après concertation avec les représentants du personnel.



Compte administratif 2018

Le compte administratif qui retrace l'exécution du budget 2018, a été approuvé par le conseil communautaire le 4 juin 2019.

Après un exercice 2017 qui faisait suite à la fusion et qui a surtout été utilisé comme une période d'harmonisation des pratiques des trois EPCI rapprochés, l'année 2018 a constitué le premier véritable exercice budgétaire de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV).

Mais 2018 a également été l'année au cours de laquelle les élus communautaires ont eu à se prononcer sur l'harmonisation des compétences. Après échanges et arbitrages, les nouveaux statuts ont été approuvés par l'assemblée le 11 septembre 2018, accompagnés par une délibération déterminant l'intérêt communautaire de certains équipements.

Budget principal

L'exercice 2018 se solde par un excédent de fonctionnement de 3 818 673 € et un déficit de la section d'investissement de 6 674 451 €.

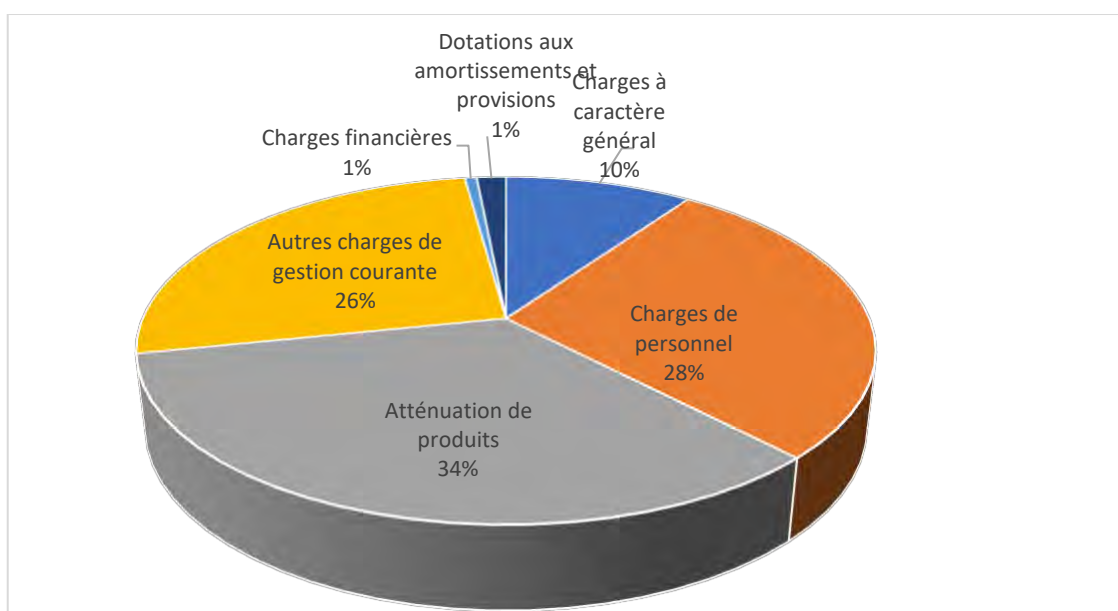
En intégrant les reports positifs dans les deux sections de l'exercice 2017, le résultat global à l'issue de l'exercice 2018 s'établit à **7 960 723 €**.

En ajoutant les restes à réaliser de l'exercice 2018, reportés en 2019, le résultat cumulé est positif à hauteur de 12 374 892 € pour la section de fonctionnement et négatif à hauteur de 4 259 792 € en section d'investissement, soit un **résultat global cumulé de 8 115 100 €**.

Les dépenses de fonctionnement

Globalement, les dépenses réelles de fonctionnement ont été exécutées à 90% ce qui traduit à la fois, une construction budgétaire sincère et bien évaluée, et une exécution fidèle aux prévisions.

- Répartition des charges de fonctionnement

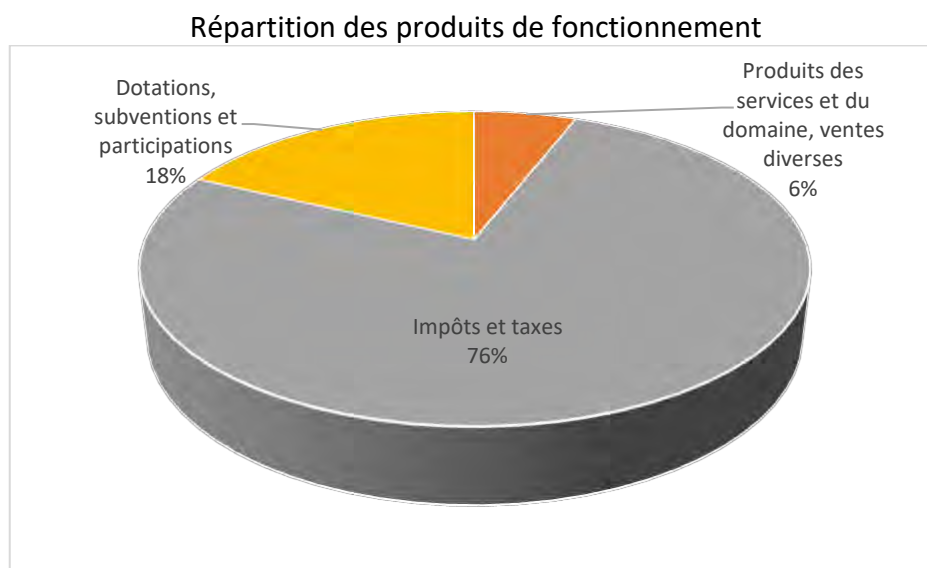


La répartition des charges de fonctionnement laisse clairement apparaître qu'un tiers de celles-ci est consacré aux reversements en direction des communes et qu'une bonne moitié est répartie entre charges de personnel et autres charges de gestion courante.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes affichent des taux d'exécution supérieurs à 100%, ce qui traduit une construction budgétaire prudentielle, mais raisonnable.

Le graphique ci-dessous montre une dépendance très marquée du budget de fonctionnement de RLV à la fiscalité puisque $\frac{3}{4}$ des produits sont issus de celle-ci. Les dotations et subventions diverses ne constituent que 18% du total et les produits directs tirés des services communautaires seulement 6%.



- Principaux ratios

La loi prévoit pour les collectivités une certaine transparence au sujet de leur situation financière, à travers l'inscription dans les annexes budgétaires d'indicateurs de bonne gestion.

Ces indicateurs sont exposés dans l'article R.2313-1 du CGCT. Ils ont une fonction d'information, mais peuvent être utiles à l'heure de se comparer à des collectivités de même strate.

	Ratio	RLV	Groupements à Fiscalité Propre de 50 à 100 000 hab.
Ratios réglementaires	Dépenses réelles de fonctionnement/pop.	604 €	336 €
	Produit des impositions directes/pop.	359 €	305 €
	Recettes réelles de fonctionnement/pop.	682 €	399 €
	Dépenses d'équipement brut/pop.	220 €	73 €
	Encours de la dette/pop.	160 €	231 €
	DGF/pop.(1)	54 €	77 €
	Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement (2)	28,04%	40,17%
	Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement du K de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3)	91,21%	89,72%
	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	32,35%	17,78%
	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (5)	23,55%	57,88%

Sources : Finances des groupements à fiscalité propre en 2017 – DGCL – mars 2019

- (1) Ce ratio mesure la part de la contribution de l'État au fonctionnement de l'EPCI
- (2) Ce ratio mesure la charge de personnel de l'EPCI. C'est un coefficient de rigidité car il s'agit d'une dépense incompressible à court terme
- (3) Marge d'autofinancement courant (MAC) qui mesure la capacité de l'EPCI à financer ses investissements une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à autofinancer l'investissement est élevée.
- (4) Taux d'équipement. Il s'agit de l'effort d'équipement de l'EPCI au regard de ses ressources.
- (5) Taux d'endettement. Ce ratio mesure la charge de la dette de l'EPCI relativement à ses ressources.

Autres ratios	Ratio	RLV	GFP de 50 à 100 000 hab.
	Epargne brute/recettes réelles de fonctionnement = taux d'épargne brute	11,3%	18,2%
	Capacité de désendettement	1,5 an	4,6 ans
	Dépenses d'investissement (hors dette)/hab.	304 €	115 €
	Dépenses de fonctionnement/hab.	604 €	581 €
	Recettes fiscales/hab.	512 €	456 €
	Dotations et participations/hab.	121 €	139 €
	Produits des services et du domaine/hab.	40 €	41 €
	Autre/hab.	8 €	22 €

Sources : Étude Territoires et Finances 2018 – AMF/La Banque Postale – Novembre 2018

Structure des dépenses de fonctionnement (en €/hab.)	RLV	GFP de 50 à 100 000 hab.
Frais de personnel	169 €	141 €
Charges à caractère général	59 €	107 €
Subventions versées	12 €	44 €
Charges financières	4 €	9 €
AC/DSC	193 €	174 €

Sources : Étude Territoires et Finances 2018 – AMF/La Banque Postale – Novembre 2018

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement affichent en 2018 un taux d'exécution de 86,08%. Les dépenses d'équipement qui traduisent les opérations réalisées au cours de l'exercice affichent pour leur part un taux d'exécution de 88,35%.

Les principales dépenses d'investissement en 2018 ont été les suivantes :

- Les frais liés aux différentes procédures de PLU engagées par les communes et du PLUI de l'ex Limagne d'Ennezat. En 2018, les dépenses se sont élevées à 188 344 € auxquels il faut ajouter 142 179 € en reports,
- Les frais d'études des différentes opérations des Jardins de la Culture,
- Les frais d'études préliminaires à la construction du multi-accueil de Riom,
- Des études diverses telles GEMAPI, étude de requalification du bourg de Sayat, Le PCAET, le diagnostic agricole ou le solde de l'OPAH-RU,

Subventions d'investissement

- 54 461 €uros de fonds de concours versés aux communes pour l'équipement numérique de leurs écoles,
- 442 546 €uros de fonds de concours aux communes pour l'amélioration de la performance énergétique de leurs bâtiments, la rénovation de leur petit patrimoine ou pour des opérations spécifiques telle la démolition/désamiantage de l'ancien lycée professionnel du bâtiment de Volvic,

- Des participations de RLV à l'équilibre d'opération de construction ou d'aménagement de logements pour 220 000 €uros,
- 21 690 d'aides aux Très Petites Entreprises (TPE),
- 571 321 €uros d'aides aux propriétaires privés pour la rénovation de leur logement.

Interventions sur biens communautaires

- Acquisition de terrains : 11 195 €
- Acquisition de bâtiments : 19 433 €
- Travaux d'entretien sur des bâtiments ou des installations : 58 685 € pour des acquisitions de matériels
- Acquisition de fonds anciens pour la médiathèque : 17 349 €
- Acquisition de matériel informatique et mobilier : 235 778 €
- Acquisitions diverses pour 314 056 €, dont 179 605 € d'achat de collections pour la médiathèque.

Travaux sur les bâtiments communautaires

Il s'agit des travaux engagés sur les bâtiments communautaires, notamment la fin des paiements liés à la construction de la pépinière d'entreprise/logements à Volvic (36 447 €). On trouve également

Le début des travaux d'aménagement de la nouvelle crèche de Volvic (21 273 €), la construction du bâtiment modulaire destiné au regroupement des services communautaires (1 418 102 €).

Apparaissent également sur cette ligne budgétaire les dépenses réalisées sur les différents volets des Jardins de la Culture :

- Écoles d'arts et de musique : 3 065 088 €
- Cinéma : 2 453 120 €
- Médiathèque/RAM : 4 531 096 €
- Aménagements extérieurs : 276 924 €

Les recettes d'investissement

L'intégralité des subventions inscrites au budget 2018 ont été encaissées. Ces aides proviennent :

- Des communes de Volvic et Châtel-Guyon au titre de leur participation à la rénovation des façades engagée par certains propriétaires (26 271 €),
- De l'État pour les acquisitions de la médiathèque ou la restauration d'œuvres d'art au musée, la DGD pour les études PLU de certaines communes, l'étude pré-opérationnelle de l'OPAH-RU,
- De la Région pour l'aménagement de la zone humide de Saint-Ours-les-Roches, la construction de la médiathèque de Riom ou l'aménagement des écoles d'arts,
- Du Département pour la construction de la médiathèque,
- De la commune de Riom au titre de sa participation à la réalisation des Jardins de Culture,

Pour financer ses opérations, RLV n'a pas souscrit d'emprunt en 2018. La communauté d'agglomération a participé à un groupement de commande piloté par le Département qui a engagé une consultation pour souscrire des contrats adossés à des taux intéressants. Cet emprunt d'un montant de 3 M€ sera encaissé sur l'exercice 2019.

Aménagement

Politique contractuelle

Riom Limagne et Volcans a poursuivi en 2018 la mise en œuvre des contrats territoriaux signés en 2017 auprès des partenaires financiers :

- Contrat de ruralité État – Pays du Grand Clermont

Les projets financés portent sur 6 champs d'action : l'accès aux services et aux soins, la revitalisation des bourgs centres, l'attractivité des territoires, les mobilités, la transition écologique et la cohésion sociale.

Un projet communal a été présenté par la commune des Martres-d'Artière : construction d'une maison médicale, pour un montant de subvention de 69 891 €.

- Contrat Ambition Région

Contrat de 3 ans ayant pour objectif de soutenir les stratégies et dynamiques locales. La Région mobilise 3 180 000 € afin d'aider RLV dans la mise en place de ses projets stratégiques :

- Aménagement d'un bâtiment administratif communautaire pour un montant de travaux de 1 351 300 € subventionné à hauteur de 422 191 €
- Requalification du couvent des Rédemptoristes en écoles de musique et d'arts plastiques pour un montant de travaux de 6 997 406 € subventionné à hauteur de 500 000 €
- Création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants de type multi accueil associé à un RAM à Volvic pour un montant total de travaux de 368 337 € subventionné à hauteur de 184 168 €
- Création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants à Riom pour un montant de travaux de 2 000 000 € subventionné à hauteur de 1 000 000 €
- Création d'un cheminement doux le long de l'Ambène pour un montant de travaux de 107 283 € subventionné à hauteur de 53 641 €
- Création d'une voie douce entre Riom et Châtel Guyon – Thermal Express – Tranche 1 pour un montant de travaux de 528 445 € subventionné à hauteur de 250 000 €
- Création d'une voie douce entre Riom et Châtel Guyon – Thermal Express – Tranche 2 pour un montant de travaux de 60 000 € subventionné à hauteur de 30 000 €
- Outil d'accueil et d'aide à l'installation : construction d'ateliers relais pour un montant de travaux de 1 250 000 € subventionné à hauteur de 500 000 €
- Équipement du Fab Lab pour un montant de travaux de 180 000 € subventionné à hauteur de 90 000 €
- Multiple rural des Martres-sur-Morge pour un montant de travaux de 300 000 € subventionné à hauteur de 150 000 €

Études urbaines

- Accompagnement de la fin de l'étude agricole et foncière menée par la SAFER et la chambre d'agriculture. Objectif : revitalisation de la zone viticole de Ménérol, dans le but de remettre en culture des parcelles en friche.
- Revitalisation du centre bourg d'Enval, en collaboration avec la mairie (étude portée par la commune, participation 50% RLV) : participation des habitants aux différentes phases de l'étude. Suite : plan d'actions autour de 3 secteurs clés du bourg. Rendu final, documents et moments phares de l'étude téléchargeables sur <https://lachahuterie.tumblr.com/>

Urbanisme

Politique foncière

▪ Droit de Prémption Urbain (DPU)

Les communes du territoire ayant un document d'urbanisme approuvé disposent de ce droit qui permet à la collectivité de recevoir toutes les notifications de vente en zones urbaine ou à urbaniser et de se porter acquéreur d'un bien, si nécessaire, à l'issue d'une procédure de préemption. Pessat-Villeneuve et Chant-la-Mouteyre l'ont obtenu au cours de l'année 2018.

La collectivité a 2 mois pour instruire et répondre à la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) une fois réceptionnée en mairie. Le service répond au notaire en général sous 3 à 4 semaines.

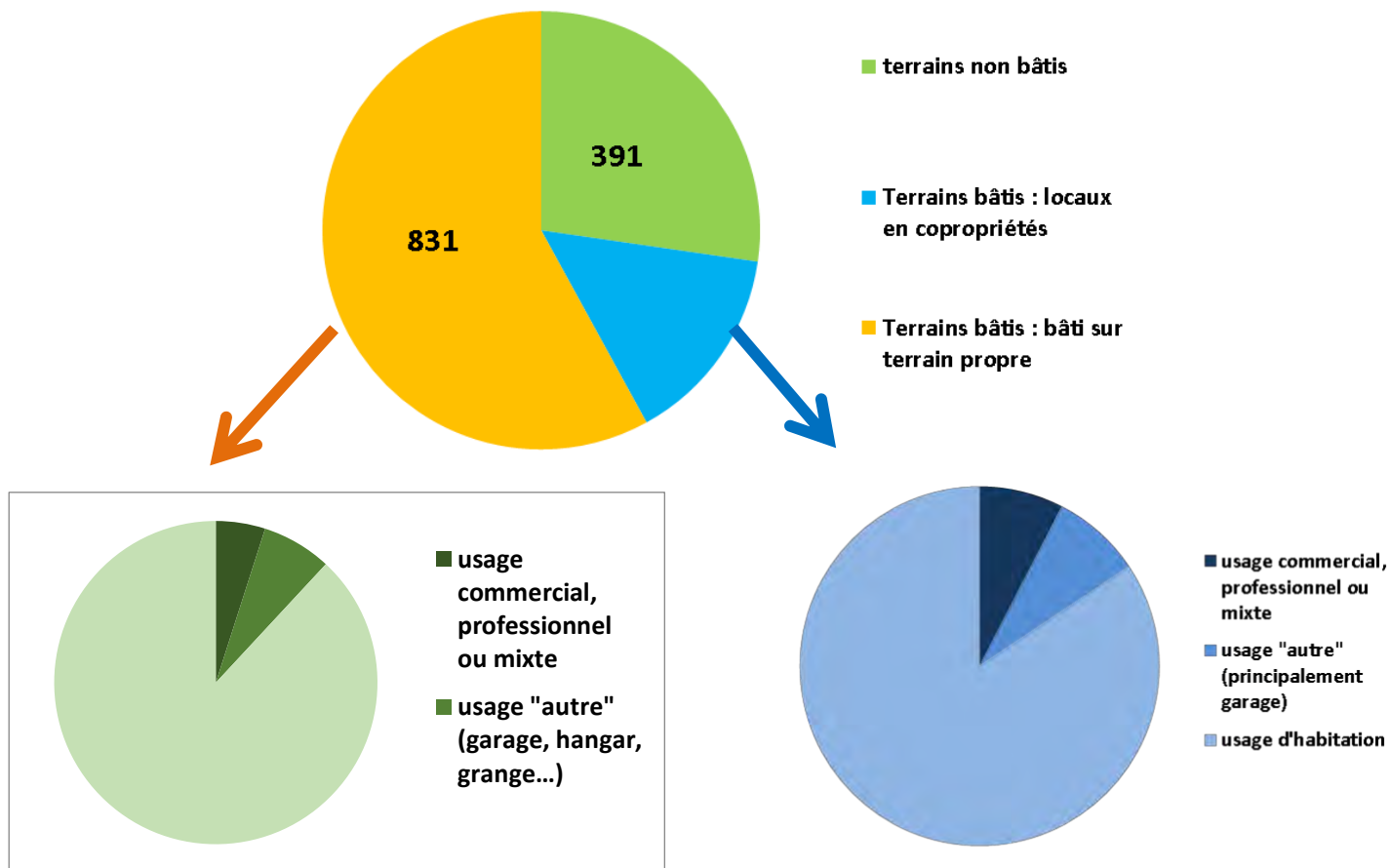
Le service foncier a traité 1434 DIA DPU en 2018 :

Commune	nb DIA	Remarques
Chambaron-sur-Morge	27	
Chant-la-Mouteyre	4	DPU instauré par délibération du 23/10/2018
Chappes	26	
Charbonnières-les-Varennes	53	
Châtel-Guyon	188	
Chavaroux	12	
Clerlande	8	
Ennezat	45	
Entraigues	22	
Enval	44	
Le Cheix-sur-Morge	9	
Les Martres-d'Artière	32	
Les Martres-sur-Morge	13	
Lussat	14	
Malauzat	25	
Malintrat	24	
Marsat	21	
Ménérol	36	
Mozac	71	
Pessat-Villeneuve	9	DPU instauré par délibération du 3/07/2018
Pulvérières	5	
Riom	411	2 délégations de préemption à la demande de la ville de Riom
Saint-Beuzire	42	
Saint-Bonnet-près-Riom	48	
Saint-Ignat	13	
Saint-Laure	8	
Saint-Ours-les-Roches	32	
Sayat	51	
Surat	15	
Varennes-sur-Morge	7	
Volvic	118	
TOTAL	1433	

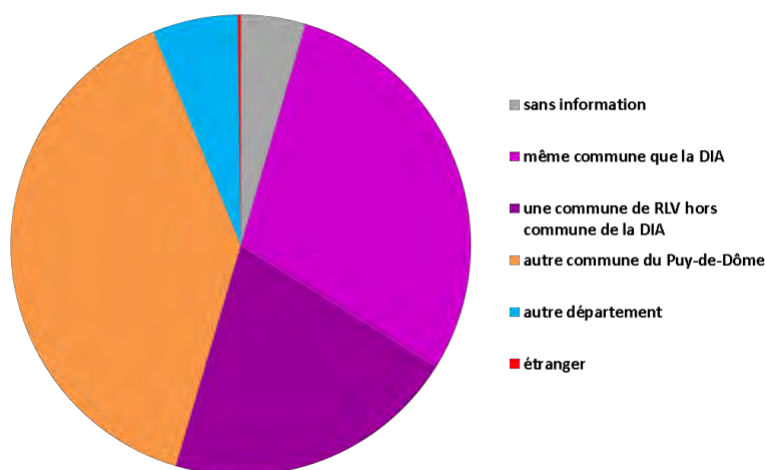
2 DIA DPU ont fait l'objet d'une délégation de préemption en 2018 à la demande de la commune de Riom. Une des deux DIA concernée a été annulée par le notaire et l'autre projet d'acquisition par la Ville n'a finalement pas abouti.

1 DIA DPU de décembre 2018 est en cours d'instruction pour un projet d'habitat à Châtel Guyon.

Analyse des 1433 DIA en DPU :



Origine des acquéreurs :



Convention de partenariat avec la SAFER

Une convention a été passée en 2017 entre la SAFER et RLV afin de connaître et prévoir les conditions d'intervention foncière de la SAFER sur le territoire. Cette convention est construite selon 4 axes :

- Veille foncière et observation
- Action foncière
- Assistance à la conduite de projet

- Expertise et gestion du foncier public

Grâce à cette convention, l'outil VIGIFONCIER a été mis en place pour l'ensemble des 31 communes qui peuvent désormais suivre directement les DIA SAFER les concernant.

En 2018, RLV a reçu 315 notifications SAFER concernant toutes les communes du territoire, dont 51 notifications concernant des propriétés avec du bâti.

Droit de préemption ENS (Espace Naturel Sensible)

RLV a reçu 1 **DIA ENS** en 2018 concernant une ferme et des terrains situés à Riom. La collectivité a suivi le projet de l'acquéreur mais n'a pas préempté.

Planification et documents d'urbanisme

RLV a en charge l'élaboration et l'évolution de tous les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux existants ou en cours sur son périmètre, avant l'élaboration future d'un document d'urbanisme global. Le travail d'élaboration, lancé par les communes avant le 1^{er} janvier 2017, se poursuit en lien avec la commune concernée et le bureau d'étude qui avait été choisi. A cela s'ajoutent les procédures lancées au cours de l'année 2018.

	Révision ou élaboration d'un PLU	Révision allégée	Déclaration de projet	Modification	Modification simplifiée	Mise à jour
Procédures en cours au 01/01/2018	7	0	0	1	3	0
Procédure prescrite en 2018	0	0	0	0	0	1
Procédure achevée en 2018	2	0	0	1	3	1

A cela s'ajoute la modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) sur la commune de Riom. Le PSMV a pour objectif de protéger des secteurs qui doivent être conservés, restaurés et mis en valeur car ils présentent un intérêt patrimonial (architectural, urbain et paysager) reconnu par l'État. Il dicte les règles d'urbanisme spécifiques à respecter au sein de ce périmètre.

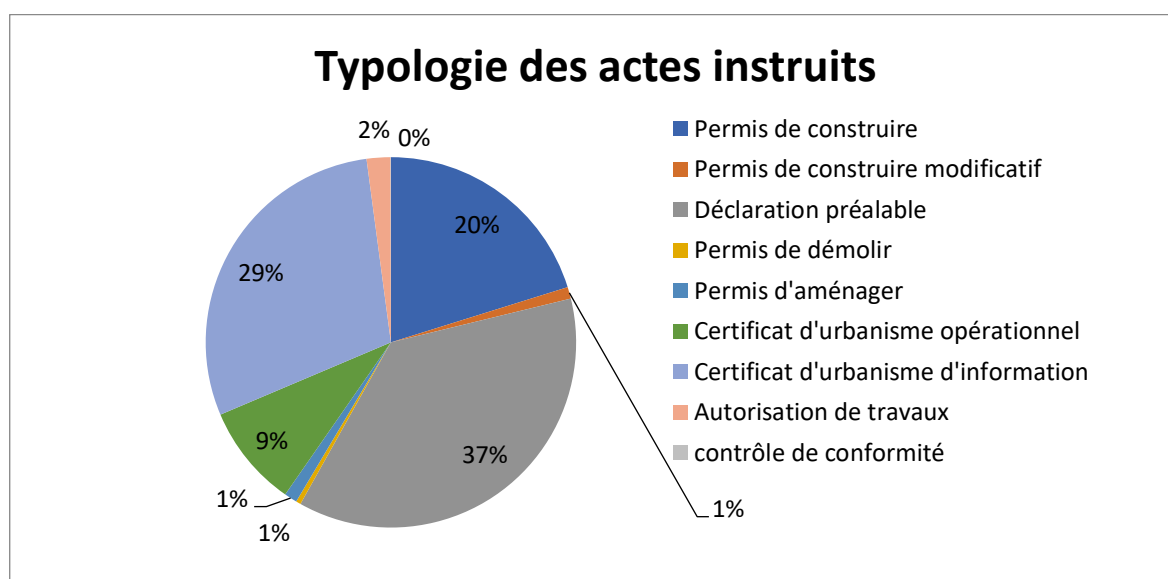
Le secteur sauvegardé et son PSMV, en tant que document d'urbanisme, doivent prendre part au projet urbain d'ensemble, et notamment le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Plan local d'Urbanisme (PLU).

Autorisations Droit des Sols

Le service « Droit des Sols » assure l'instruction des actes d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, etc.) pour le compte des 31 communes membres de ce service commun.

Le service ADS se compose de 7 agents assurant l'instruction de 2849 actes entre le 1^{er} décembre 2017 et le 30 novembre 2018.

actes 01/12/17 à 30/11/18	Nombre d'actes	Équivalent permis de construire - Actes pondérés
Chambaron-sur-Morge	63	45,7
Chanat-la-Mouteyre	76	41,5
Chappes	43	31,9
Charbonnières-les-Varennes	84	66,9
Châtel-Guyon	297	153
Chavaroux	12	8,8
Clerlande	21	13,7
Ennezat	75	56,4
Entraigues	36	28,8
Enval	65	53,9
Le Cheix-sur-Morge	24	21,2
Les Martres-d'Artière	70	56,4
Lussat	47	39
Malauzat	29	20
Malintrat	29	22,3
Marsat	46	34,9
Les Martres-sur-Morge	25	19,5
Ménérol	48	38,5
Mozac	106	78
Pessat	10	8,8
Pulvérières	30	15,3
Riom	994	443,2
Saint-Beauzire	50	39,4
Saint-Bonnet-près-Riom	47	34,3
Saint-Ignat	31	24,1
Saint-Laure	18	12,9
Saint-Ours	93	47,8
Sayat	99	51
Surat	29	21,2
Varennes-sur-Morge	18	12,9
Volvic	234	149,1
	2849	1690,4



Habitat

Élaboration de la politique de l'Habitat

En 2017, RLV avait missionné l'Agence d'urbanisme pour l'accompagner dans l'élaboration de son premier Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2025, afin de définir notamment les orientations stratégiques et les actions à mettre en œuvre.

En 2018, à partir d'un diagnostic de la situation de l'habitat sur l'ensemble du territoire, les élus ont défini une politique de l'habitat ambitieuse axée sur 7 grandes orientations :

- renforcer la mixité sociale et générationnelle
- revitaliser les centres bourgs
- favoriser le développement résidentiel sur les secteurs stratégiques et disposer d'une stratégie foncière pour limiter le coût et maîtriser la consommation des espaces naturels et agricoles
- accueillir de nouvelles populations
- offrir aux populations des gens du voyage un habitat durable, digne et adapté
- promouvoir un habitat durable et renforcer les performances énergétiques
- mettre en œuvre et évaluer la politique Habitat.

Les travaux d'élaboration du programme d'actions se sont déroulés tout au long de l'année, via des ateliers collaboratifs associant de nombreux acteurs de l'habitat et des rencontres avec les communes.

Accompagnement à la réalisation de logements sociaux

18 logements sociaux publics ont été livrés en 2018 :

- 9 logements en accession à la propriété à Riom (Le Cerey, Chemin du Gamay - OPHIS)
- 1 logement à Riom (rue du Creux - Auvergne Habitat)
- 8 logements à Saint-Beauzire (Le Clos Chabry – Logidôme)

Participation de RLV : 50 000 € (subvention d'équilibre)

Plusieurs opérations sont en cours de travaux ou d'études sur différentes communes du territoire.

Certaines ont déjà bénéficié d'engagements financiers de RLV. En 2018, 631 000 € de subventions ont été attribués à 10 opérations (75 logements).

Saint-Ours-les-Roches : 5 logements livrés en 2018



Avant



Après

Aide à la réhabilitation de logements

Au 1^{er} semestre 2018, les Programmes d'Intérêt Général (PIG) ont permis aux propriétaires privés d'être accompagnés gratuitement dans leurs démarches et de percevoir sous conditions des aides financières de l'Anah, de l'État et de RLV.

Fin 2018, un nouveau programme global d'aide à l'amélioration de l'habitat privé a été mis en place sur l'ensemble du territoire de RLV pour une durée de 5 ans, sous la forme d'une Opération Programmée d'Amélioration à l'Habitat-Renouvellement Urbain dans 5 centres anciens (Châtel-Guyon, Enval, Mozac, Riom et Volvic) et d'un PIG sur le reste du territoire.

Près de 2,1 M€ de travaux ont été générés sur le territoire, subventionnés à hauteur de 41% par l'État, l'Anah et RLV (855 000 €).

Bilan 2018 :

- Plus de 350 personnes renseignées
- 158 logements financés : 106 propriétaires occupants dont 41 pour des travaux d'économie d'énergie ; 11 logements de propriétaires bailleurs ; 41 ravalements de façades



Avant

Après

Accompagnement des maires suite aux signalements de logements inconfortables ou indignes

En parallèle des PIG, la cellule de lutte contre l'habitat indigne poursuit son activité avec l'ensemble des partenaires dans le cadre du Comité Technique Social (CTS). Cette instance s'est réunie 6 fois en 2018 et a permis d'identifier des logements en situation indigne ou insalubre en permettant de :

- faire appliquer les normes légales et réglementaires : soutien de RLV dans l'exercice du pouvoir de police des maires en matière de salubrité ; orientation des locataires sur les procédures liées à la non-décence du logement
- promouvoir la rénovation des logements anciens.

Le CTS répond aussi aux difficultés rencontrées par les ménages occupant le parc privé dégradé (aspect social).

22 logements ont été signalés : 14 à Riom, 4 à Châtel-Guyon, 1 à Mozac, 1 à Saint-Bonnet-près-Riom, 1 au Cheix-sur-Morge, 1 à Volvic. Le traitement de ces dossiers a permis de réaliser des travaux dans 11 logements. 10 logements sont cours de traitement. 1 logement a été déclaré conforme après visite et n'est pas concerné par une procédure.

Mobilité

RLV devenue communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2018 a pour compétence obligatoire l'organisation des mobilités sur son territoire.

Autorité organisatrice de la mobilité, RLV a déployé en 2018 son nouveau réseau de transports permettant d'offrir une solution de mobilité à l'ensemble des habitants des 31 communes du territoire.

Une procédure de délégation de service public a été lancée en juillet 2017 et c'est l'entreprise KEOLIS en avril 2018 qui a été retenue pour une durée de 6 ans. La contribution forfaitaire due par RLV au délégataire a été estimée sur une période de 6 ans à environ 12.8 millions d'euros pour la durée totale du contrat. 2 avenants ont été conclus depuis en septembre et décembre 2018 afin d'optimiser les services et portent cette CFF à environ 13.5 millions d'euros pour 6 ans soit une moyenne annuelle de 2.3 millions euros.

Les services opérés dans le cadre de cette délégation sont les suivants :

- 4 lignes urbaines régulières desservant les communes de Riom, Ménérol, Mozac, Marsat, Enval, et désormais les communes de Châtel-Guyon, Ennezat, Volvic et Saint-Bonnet-près-Riom. Cela représente 11 minibus neufs de 22 à 26 places, accessibles aux personnes à mobilité réduite et répondant aux normes environnementales.
- Des services de transport à la demande pour les communes non desservies par l'urbain,
- Un service de transport pour personnes à mobilité réduite (en porte à porte) sur les 31 communes
- Des services scolaires
- Un service de location de vélo à assistance électrique pour une durée de un jour, une semaine, un mois et trois mois.



Bus RLV Mobilités

En complément RLV a passé deux marchés de transports scolaires, confiés aux entreprises Keolis Pays des Volcans et Keolis Loisirs & Voyages pour un montant total HT de 899 400 € par an. Ils sont d'une durée de

12 mois avec 2 reconductions soit une durée totale de 3 ans. Une convention a auparavant été signée entre le Département et RLV afin de permettre au Département de continuer à exécuter l'ensemble des services dont il a la gestion sur le territoire de RLV pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 août 2018 pour un coût estimé à 869 615 € annuel.

La transformation en communauté d'agglomération ayant entraîné le retrait automatique des communes de Sayat et Saint-Beauzire du SMTC (transports clermontois), RLV a signé une convention de maintien de services avec la Région et le SMTC fin 2017 pour permettre un maintien des dessertes par les lignes 32 et 33 (coût pour RLV = 467 568,84 € HT). Ces lignes sont assurées jusqu'en août 2019 suite à la signature d'un avenant à la convention en décembre 2018 d'un montant de 253 285,34 € HT pour 8 mois à la charge de RLV.

Versement transport perçu en 2018 : 1 867 225 €

Environnement

Poursuite des actions engagées par les précédentes collectivités avant la fusion :

Préservation de l'environnement

- Gestion de l'espace naturel sensible d'intérêt communautaire de Mirabel (communes de Riom, Ménérol, Marsat et Malauzat). La gestion du site est confiée au CENA (conservatoire des espaces naturels d'Auvergne).
- Nouveau dispositif d'éducation à l'environnement et au développement durable mis en place à destination de l'ensemble des écoles du territoire soit à partir de la rentrée 2018-2019 : une quinzaine d'écoles se sont portées candidates pour en bénéficier. Les thèmes sont : Nature/Biodiversité ; Eau ; Alimentation Durable.



Colline de Mirabel

Lutte contre les risques inondations

- Mise en œuvre opérationnelle de la stratégie locale de gestion des risques inondations, assisté par l'Établissement Public Loire, et les services de la Direction Départementale des Territoires.
- Labellisation du PAPI (programme d'actions de prévention des inondations) et signature le 23 octobre 2018 avec l'État de la convention d'une durée de 5 ans, qui engage RLV à coordonner et suivre des études en matière de prévention des risques inondations.

GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations)

Nouvelle compétence au 1^{er} janvier 2018 qui consiste à préserver ou restaurer les cours d'eau, plans d'eau et zones humides.

Sur le territoire de Riom Limagne et Volcans, plusieurs contrats territoriaux milieux aquatiques sont en cours d'élaboration :

- Sur le bassin versant Bédât/Artière : RLV est co-signataire du contrat territorial entre Clermont Auvergne Métropole, RLV et l'Agence de l'eau Loire Bretagne, porté par Clermont Auvergne Métropole, avec des actions sur 3 communes (Sayat, Chanat-la-Mouteyre et les Martres-d'Artière). A Sayat et Chanat-la-Mouteyre, restauration de la végétation des berges du Bédât. Aux Martres-d'Artière, étude de renaturation de l'Artière en coopération avec la Métropole.
- Sur le bassin versant Sioule : RLV est associée au projet de contrat de la communauté de communes Saint-Pourçain-sur-Sioule Limagne, Saint-Ours-les-Roches et Pulvérières étant sur ce bassin versant
- Sur le bassin versant Morge/Buron/Merlaude : RLV pilote, en association avec Vichy Communauté ainsi que les communautés de communes Combrailles Sioule et Morge et Plaine Limagne, un précontrat territorial. Des études sont menées dans le cadre de ce précontrat, en collaboration avec l'Agence de l'Eau, le Conseil départemental et les services de l'Etat.

Transition énergétique



Réunion publique PCAET, septembre 2018

- Lancement de la démarche du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) : document cadre de la politique énergétique et climatique obligatoire pour les EPCI de + 20 000 habitants. Construit comme un véritable projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Il s'appuie sur un diagnostic établi par l'Aduhme et l'ATMO (association de surveillance de la qualité de l'air) fin 2017. Les acteurs ont été mobilisés pour définir le cadre stratégique et les actions du Plan Climat.
- Poursuite de la délégation de service public Réseau de Chaleur Bois Énergie. Au 31 décembre 2017, le réseau compte 12 abonnés raccordés, soit 32 sous stations et 13567 KW de souscrits. 3 abonnés représentent plus de 60 % de la souscription totale : l'Ophis, l'Hôpital et la Région. La Région représente les lycées Virlogeux et Bonté.

Système d'information géographique (SIG)

Le SIG est un système d'information permettant de créer, d'organiser et de présenter des données alphanumériques spatialement référencées (géoréférencées), ainsi que de produire des plans et des cartes. Ses usages couvrent les activités géomatiques de traitement, de partage et de diffusion de l'information géographique. C'est un outil d'aide à la décision, à la planification et au développement du territoire.

Les principales missions du service SIG de Riom Limagne et Volcans sont :

- Le stockage, la mise en forme et l'analyse des bases de données géographiques (cadastre, réseaux, documents d'urbanisme, imagerie aérienne...)
- La constitution de bases de données métier
- La gestion des applicatifs SIG/ADS (serveur SIG, mises à jour logiciels...)
- La diffusion de centaines de couches géographiques à plus de 200 utilisateurs (élus, agents RLV, agents communes)
- Le travail transversal au sein des services RLV (urbanisme, foncier, économie, sports, finances...)
- La formation aux agents/élus (plus d'une vingtaine de formations effectuées)

Depuis le passage en communauté d'agglomération le 1^{er} janvier 2018, RLV est membre du GIP CRAIG (Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique), qui donne accès aux données très grande échelle (PVA 5cm).

Développement économique

Zones d'activités

- Le Grand Chirol – Saint-Bonnet-près-Riom

Les travaux en phase provisoire d'extension de la zone d'activités du Grand Chirol ont été achevés au printemps 2018. Le chantier a été réalisé par la société SER (Volvic) et les travaux coordonnés par le cabinet Bisio et Associés (Beaumont), maître d'œuvre de l'opération.

La voirie et les réseaux permettant de desservir 5 lots artisanaux de 800 à 1500 m² ont été créés en vue de l'installation d'entreprises dans le secteur de l'artisanat. Aujourd'hui, 4 lots sont réservés pour des entreprises dont les projets sont en cours de finalisation (enseigne d'outillage, entreprise du bâtiment, apiculture).

L'opération complète est estimée à 203 000 € HT.



ZA du Grand Chirol

- Les Charmes 3 – Ménétrol



Pour répondre à la demande, il est nécessaire d'aménager la troisième et dernière tranche de la zone d'activités des Charmes à Ménétrol. Le bureau d'études Géolis à Saint-Galmier (42) a été retenu pour mener une mission de maîtrise d'œuvre complète comprenant études, assistance à la passation des marchés, suivi des travaux et réception des infrastructures. La dernière tranche de la zone d'activité, à réaliser sur une parcelle de terrain de 2,5 ha, permettra la commercialisation de 9 parcelles à vocation artisanale de superficies d'environ 1100 m² ainsi que 4 terrains de plus grande surface : 1800, 2000,

2200 et 2700 m².

Les études, permis d'aménager et dossier Loi sur l'eau ayant été livrées en 2018, les travaux seront réalisés courant 2019 afin de proposer les parcelles à la vente dès le mois de juillet 2019.

5 porteurs de projets se sont d'ores et déjà positionnés sur l'un de ces 13 lots.

- Les Champiaux – Ennezat

Suite à la réception des travaux d’extension de la zone d’activités, 4 enseignes sont installées ou en cours d’installation sur le secteur :

- Établissements COURTADON, commerce et réparation d’engins agricoles
- Contrôle technique Michel MATHIAS
- Société ARTIDOME, Aymeric GADEAU et Gaëtan LAISSU, artisans charpentiers
- Frédéric GOURGEONNET, SAS SpeedExpress, messageries



- Parc Européen d’Entreprises de Riom (PEER)

Le PEER est l’une des plus anciennes zones d’activités du territoire RLV. Sa réalisation avait été confiée dès 1983 à la Chambre de commerce et de l’industrie (CCI) de Riom, dès lors en charge des travaux de viabilisation (création de la voirie, des réseaux (eau, assainissement, énergie, télécom), de la promotion et de la commercialisation des terrains et de sa gestion quotidienne.

En 2017, le PEER comptait 27 entreprises, réparties sur 70 hectares au nord de Riom, route de Pessat-Villeneuve. Près d’un millier d’emplois y est recensé.

Les activités du PEER sont centrées sur l’industrie et la logistique. D’importantes enseignes locales, nationales et internationales y sont implantées, comme les transporteurs « ATR » et « Jacky PERRENOT », les industriels « 3D SYSTEMS » et « EATON/COOPER » ou le siège de la « SEMERAP » et de « Serval ENEDIS/GRDF ».



- Fin de concession

Conformément aux contrats de concession et leurs avenants passés entre la CCI et RLV, la poursuite de l'aménagement, de la gestion et de la promotion de la ZAC a été rétrocédée à RLV le 30 juin 2018. Dès lors, RLV devient responsable de la gestion de la zone d'activités.

La totalité des ouvrages, équipements et réseaux sont remis à l'agglomération ou aux concessionnaires selon les compétences de chacun (voirie, conduites d'eaux, éclairage...), ainsi que 3 parcelles de terrains de 6650, 1646 et 25 474 m².

Parc Européen d'Entreprises de Riom



- Requalification de la voirie

Préalablement à la rétrocession du PEER, la CCI, en accord avec RLV, a commandé des travaux de réhabilitation de la rue Beethoven. Près de 500 000 € HT ont été investis pour la réfection de la voirie, la reprise des trottoirs, le renforcement des bordures, la création d'ilots directionnels et le renforcement de la signalisation.

Ces travaux, réalisés entre février et mai 2018 ont été mis en œuvre en pleine concertation avec les entreprises impactées, et grâce au soutien de l'association des entreprises du PEER.

- Démarche « Écologie industrielle et territoriale » (EIT)

A la demande du Syndicat du Bois de l'Aumône et pour son inscription au label « Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage », l'association MACEO et RLV ont mis en place une démarche EIT sur le périmètre du PEER. Objectif : faire émerger et accompagner des projets de développement durable (lien entre entreprises, mutualisation des services...).

Des opérations de sensibilisations ont été mises en place : gestion et recyclage des déchets, gestion des espaces verts, mise en place de nouvelles offres de repas par la cuisine centrale... Autant d'actions qui s'inscrivent concrètement dans la démarche Plan Climat Air Énergie de RLV.

Signalétique

La mise en valeur des zones d'activités du territoire se poursuit par la mise en place d'une signalétique adaptée dans les ZA des Portes de Riom et du PEER.

Unaniment attendu sur ces deux secteurs, cet équipement contribue à renforcer la qualité et l'attractivité des espaces économiques du territoire tout en renforçant la visibilité des entreprises.

Pépinière d'entreprises et de logements de Volvic

Livrée en avril 2018, la pépinière de logements et de bureaux de Volvic est un équipement moderne et qualitatif, spécialement dédié à la création et à l'incubation d'entreprises et offre sur 3 niveaux et 1000 m² de surface plancher :

- Une pépinière d'entreprises composée de :
 - 13 bureaux équipés,
 - 2 salles de réunion

- 3 lieux de travail collaboratifs numériques, bientôt équipés de machines spécialisées (scanner et imprimante 3D, découpe laser...) à destination des entreprises de la pépinière et du territoire.
- Une pépinière de logements destinée à faciliter l'installation des créateurs d'entreprises ou les cadres en mutation :
 - Deux T3 de 60 m² et Trois T2 de 45 m² environ, entièrement meublés et équipés.

Deux mois après son ouverture officielle, 12 bureaux sur 13 étaient occupés.



Inauguration de la pépinière d'entreprises le 10 septembre 2018

Entreprises implantées :

- SABI-AGRI : Conception et réalisation de tracteurs électriques : 5 personnes
- SPOPIT : Logiciel de communication aux entreprises : 4 personnes
- WIDOME : Matériel et réseaux informatiques : 2 personnes
- ZHAO'S COUTURE : Commerce dans le secteur de la mode : 1 personne
- COMPTOIR VISITEUR : Consulting en tourisme : 1 personne
- DOM&VIE : Maîtrise d'œuvre dans l'adaptation des bâtiments : 1 personne
- ALPHASSISTANCE : assistance dans la gestion des entreprises : 1 personne

Observatoire économique Vichy-Riom-Clermont

L'Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole rassemble des professionnels de l'aménagement et du développement du territoire, de l'habitat, des transports, de l'économie... C'est un outil d'échange, d'aide à la décision et d'assistance à ses adhérents.

Parmi ses missions, l'agence a mis en place des observatoires, destinés à comprendre, sensibiliser et anticiper les mutations. En tant que membre de l'Agence d'urbanisme, RLV est partie prenante d'OSE Eco (Observation et stratégie économique) qui apporte son expertise sur différentes questions liées au développement économique local.

Une étude a été lancée afin d'identifier, recenser et faire le suivi du foncier économique. Les résultats ont fait l'objet d'une publication et sont mis à jour 2 fois par an.

Sujet d'étude 2019 : l'économie du sport



Assises du commerce

Les Premières Assises du Commerce de Riom Limagne et Volcans se sont tenues le 12 novembre à Riom. L'objectif était de créer un événement fédérateur autour de la redynamisation du commerce de proximité, qui permette de mieux saisir les enjeux tout en apportant des solutions concrètes.

Près de 200 personnes (commerçants -40%- et acteurs institutionnels du territoire) ont participé à cette première édition.

Cette journée d'échanges a été marquée par la présence d'un économiste reconnu, Philippe Moati, et d'un entrepreneur et auteur à succès, Philippe Bloch. Elle a également permis de découvrir des exemples de stratégies territoriales couronnées de succès (exemples des centres villes de Cahors et de Rodez, qui ont réussi à fortement diminuer leur taux de vacance commerciale).



Assises du commerce le 12 novembre 2018

Grands projets

▪ Maceo

RLV s'est engagée fin 2017 dans un appel à manifestation d'intérêt « Territoire d'innovation et de Grande Ambition ». Cette démarche portée par l'association MACEO (plus de 80 membres publics-privés du Massif-Central) a pour objectif de valoriser des actions d'envergure et innovantes sur des thèmes ciblés : énergies durables, développement territorial et santé, tourisme, etc. Les projets sélectionnés peuvent bénéficier d'un accompagnement technique et financier.

RLV a inscrit un projet : la création d'une unité de méthanisation territoriale à Pulvérières. La commune de Châtel-Guyon a fait figurer le projet de « Station Thermale de Pleine Santé », pour lequel RLV finance 1 million d'€, dont la 1^{ère} pierre a été posée en septembre 2018 et qui sera inauguré mi 2020.

Cette démarche devrait permettre d'attribuer 450 millions d'€ sur 10 ans aux 10 candidatures retenues à échelle nationale.

▪ Territoire d'industrie

RLV a été identifiée en novembre 2018 au niveau national comme territoire d'industrie, au sein d'un périmètre regroupant Vichy Communauté, Combrailles Sioule et Morge et Saint-Pourçain Sioule Limagne. Ce dispositif, piloté par la région Auvergne-Rhône-Alpes, regroupe 136 territoires en France et devrait leur permettre de définir un programme d'actions concrètes sur 4 grandes thématiques : recruter, innover, attirer, simplifier. Ces actions pourront prétendre à des financements.

▪ Centre Expérimental de Prévention Prédicative Participative Individualisée en Auvergne (CEPPPIA)

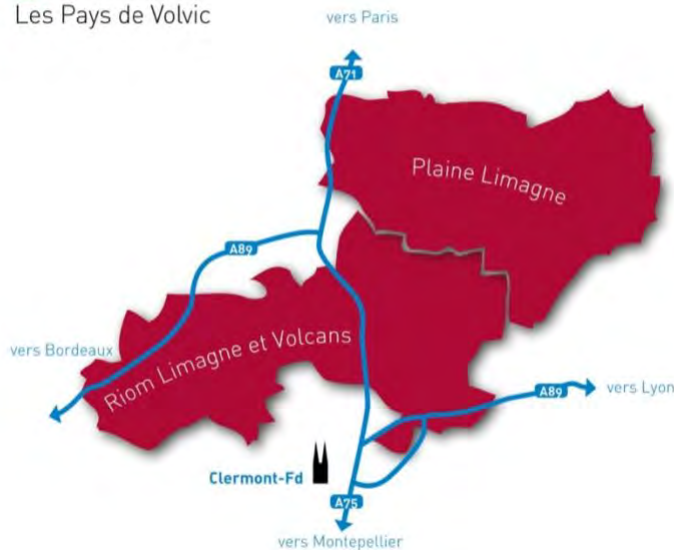
Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Grand Clermont porte, par le biais du Conseil de Développement, une réflexion depuis 2015 pour la création d'un CEPPPIA. Objectifs :

- développer en Auvergne une nouvelle médecine préventive personnalisée (en réponse à une surmortalité observée par des pathologie cardio-vasculaires et des cancers),
- privilégier la prévention dans un contexte de coûts élevés et de lourdeur des thérapies

RLV, en tant que membre du PETR, accompagne l'émergence de ce projet et participe activement aux réflexions. 2019 sera consacrée au montage des actions.

Développement touristique

Création de l'office de tourisme intercommunal



Dans la continuité des réflexions engagées en 2016 et 2017, le travail de création-fusion du nouvel Office de tourisme s'est achevé en 2018 avec l'objectif de mise en route courant d'année. Plusieurs démarches de constitution ont été conduites :

- Création du nouvel Office du Tourisme et du Thermalisme Intercommunal (OTTI) en statut EPIC (portage par RLV, convention partenariale avec la communauté de communes Plaine Limagne)
- Définition d'une nouvelle identité touristique et graphique
- Élaboration d'un site internet
- Recrutement du directeur de l'OTTI en août 2018

Territoire d'excellence pleine nature

RLV a obtenu en 2017 le label régional « Territoire d'Excellence Pleine Nature » visant à reconnaître les qualités du territoire dans ce domaine mais également afin de permettre la mise en œuvre d'un plan d'actions pour renforcer la pratique des activités de pleine nature. Le projet de RLV s'articule autour de la randonnée (pédestre, VTT, cyclo, etc.), l'itinérance entre les sites naturels phares du territoire (volcans, l'Allier, la Morge), et le thermalisme (bien-être).

Le plan d'actions validé comprend notamment :

- la création d'un pôle d'accueil et de prestation (maison de site)
- la diversification des activités existantes (randonnées, cyclo, sport, équestre)
- l'accompagnement des porteurs de projets privés : location de VTT électrique, activités sports nature (golf cross, footgolf, accrobranche...)
- le développement de la pratique sport pleine nature pour tous
- la réalisation de projets extra-territoriaux (avec Mond'Arverne) privés : participation commune à des salons, étude pour une itinérance entre le territoire de RLV et le site de Pessade
- le soutien aux manifestations d'envergure: VVX, Trail de Vulcain, Cross de Volvic, Trail des Volcans,...
- l'animation et la mise en œuvre du programme
- la mobilisation des partenaires au côté de l'office de tourisme

■ Randonnée

- Participation à trois salons au sein du stand organisé et coordonné par le Comité Régional du Tourisme et aux côtés d'autres destinations touristiques de la Région Auvergne (Cantal, Livradois Forez, Mond'Arvern, etc.) :
 - Destination Nature à Paris du 15 au 18 mars
 - Salon du Randonneur à Lyon du 23 au 25 mars
 - Roc d'Azur (VTT) à Fréjus 11 au 14 octobre



Roc d'Azur

- Développement de la randonnée et de l'itinérance
 - o Création d'une voie douce mixte (piéton et cycle) entre Riom et Châtel-Guyon sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée. Création d'une piste adaptée, valorisation des éléments patrimoniaux existants (ponts ouvragés, caniveaux en pierre). Cette voie permettra de relier le centre-ville de Riom au centre-ville de Châtel Guyon. Une connexion sera créée à l'ouest avec la Coulée verte de l'Ambène. Étude en 2018, travaux en 2019.
 - o Définition du schéma de randonnée sur la partie centrale et ouest du territoire. Diagnostic sur les chemins existants : tracés, propriété foncière (privée, publique), niveau du balisage, intérêt touristique et patrimonial, etc. Ce travail permettra de consolider ou ajuster les tracés afin de les intégrer dans un guide recensant l'ensemble de l'offre en randonnées pédestres et VTT.
 - o Création et définition d'un chemin de randonnée pédestre le long de la Morge, de Chambaron-sur-Morge jusqu'à la limite est du territoire (Côte Rouge et Maringues). Ce tracé de près de 30 km permettra de relier le territoire de RLV (tant la partie centrale que la partie ouest avec le GR441) avec la voie Verte de l'Allier en cours de définition et de réalisation pour certains tronçons. Elle traversera 4 communes du territoire : Chambaron-sur-Morge, Varennes-sur-Morge, Les Martres-sur-Morge, Saint-Ignat. En 2018, le travail du repérage terrain et foncier a été réalisé afin d'identifier les tracés possibles.

- Festival de balades d'automne

Plus de 2 500 personnes (dont 180 à la marche du Ruban Rose et 280 à l'Envalambic) ont participé à la 10^{ème} édition du Festival de balades.

Nouveautés :

- Une thématique par jour : la Limagne, les rivières, les volcans, etc.
- Près de 40 balades diversifiées
- Nouveaux partenaires, associatifs ou guides, qui ont proposé de nouvelles thématiques (balades sophroniques)
- Présentation du festival de Balades au Salon du Randonneur à Lyon en mars 2018



Festival de balades d'Automne



▪ **Abbaye de Mozac**

L'étude engagée fin 2016 par RLV pour la valorisation touristique et culturelle de l'Abbaye a conclu à la pertinence d'un projet de requalification sur le thème « Sculptures, Jardins et Art (de Vivre) ». Un projet touristique marchand (hébergement et restauration) et d'activités culturelles autour du patrimoine remarquable de l'Abbaye et de la nature est associé à ce projet.

Ainsi conceptualisé et mis en scène, le site doit inviter au bien-vivre et à la détente (restauration et hébergement, jardins ludiques et sensoriels), tout en mettant en valeur l'histoire millénaire de l'Abbaye (collection lapidaire, trésor, découverte de la sculpture romaine et du système hydraulique). Jusqu'à 25 000 personnes/an seront attendues. Cette étude devrait déboucher sur un appel à projet pour mobiliser les investisseurs.



Aires de services camping-car

RLV propose 4 aires de camping-car : Le Cheix-sur-Morge (7 places), Riom (4 places), Paugnat (12 places), et Châtel-Guyon (14 places).

Dans le cadre de l'harmonisation du fonctionnement des aires, de nouveaux tarifs identiques sur tout le territoire seront appliqués en 2019.

Aire de camping-car de Châtel-Guyon

Fréquentation touristique

- Vulcania : 310 000 visiteurs
- Volcan de Lemptégy : 108 400 visiteurs
- Espace Information des Eaux de Volvic : 89 000 visiteurs
- Grotte de la Pierre de Volvic : 45 300 visiteurs
- Domaine royal de Randan : 19 000 visiteurs

Agriculture

Étude agricole

Une commission agricole a été créée en 2017 afin d'identifier les enjeux agricoles en matière foncière et économique, les attentes des agriculteurs et le potentiel d'accompagnement. Des réunions de travail sous forme d'ateliers ont réuni les agriculteurs du territoire et ont permis de réaliser une vue d'ensemble du territoire agricole :

- 57% des terres de RLV sont classées en terres agricoles et sont exploitées
- Âge moyen des agriculteurs : 52 ans
- Pression foncière avec une perte de 55 hectares par an
- Domaines sous exploités en montagne et zones de coteaux

Les axes retenus :

- Installation transmission : renouvellement de population agricole
- Protection reconquête : préservation des espaces agricoles
- Valorisation des productions : développement des débouchés sur le territoire
- Eau et agriculture : accompagnement des exploitants
- Partage de l'espace rural : limitations des conflits d'usage
- Communication et promotion : communiquer sur l'agriculture à RLV

Actions engagées

- Accueil 10 de porteurs de projets : centre équestre, maraîchage fruits rouge, viticulture, production insectes pour farine animale, arboriculteur, etc.
- Accompagnement d'exploitants en cours de développement sur le territoire
- Accompagnement de 4 cédants de terrains agricoles
- Accompagnement de la filière viticole pour un projet de reconquête de foncier en friches (caves Saint-Verny)
- Participation et coopération avec les partenaires à échelle départementale (LIT, Céréales Vallées, etc.) et régionale
- Organisation des 1^{ères} Rencontres Territoriales de l'Agriculture le 30 novembre 2018
- Organisation de visites scolaires dans les fermes (6 écoles)



Rencontres Territoriales de l'Agriculture



Visite des fermes par les scolaires

Sport

3 équipements sportifs structurants reconnus d'intérêt communautaire

- Fréquentation

Équipements	Total heures	Taux d'utilisation		Répartition par origine		Répartition par type d'utilisateur		
		2018	2017	RLV	Extérieurs	Scolaires	Associations	Autres
Centre Régional de Tir à l'Arc	4168 h	55.53%	57.85%	92.47%	7.53%	10.10%	82.37%	7.53%
Centre de Tennis Couvert	4 745 h	85.63%	72.25%	98.74%	1.26%	13.11%	85.63%	1.26%
Gymnase Aimé Césaire	6 499 h	95.36%	78.14%	95.28%	4.72%	53.85%	41.43%	4.72%



- Utilisation

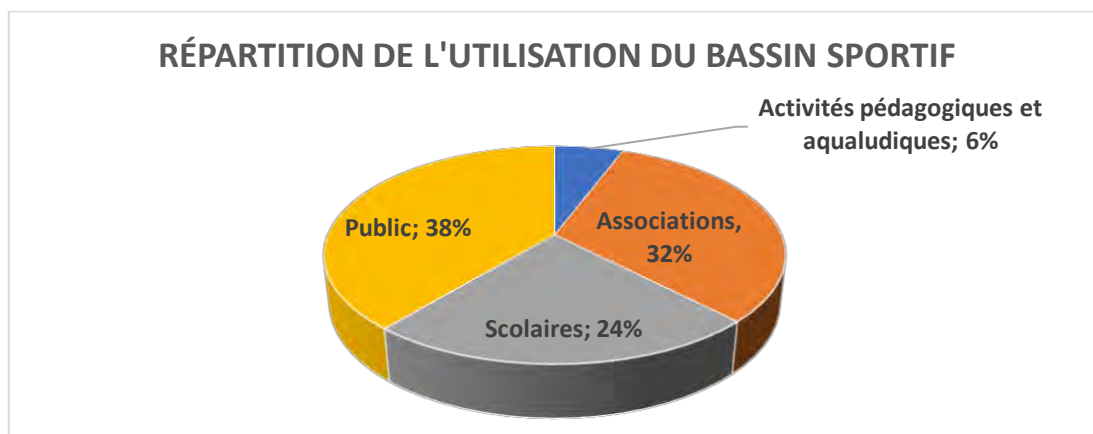
Installations sportives	Principales associations utilisatrices	Manifestations organisées en 2018
Centre Régional de Tir à l'Arc	Archers riomais : 201 licenciés	Championnat UNSS Académie Tir à l'Arc (7/02) Championnat de France Tir à l'Arc (11-12 et /05) Tournoi National jeunes Tir à l'Arc (25-26 et 27 mai)
Centre de Tennis Couvert	Fédération de Tennis : 307 licenciés	Tournoi seniors du 5 au 24 février Tournoi jeunes les 25 et 26 août Championnat jeunes du 19 au 21 mai Raquette FFT le 24 juin Tournoi Open (du 15/10 au 11/11) Tournoi multi chances (30/11 et 1 ^{er} /12)
Gymnase Aimé Césaire	Club Rappel d'Escalade : 357 licenciés Riom Badminton Club : 191 licenciés	Championnat départemental Jeunes de Badminton (27 et 28/01) Championnat départemental UNSS Badminton (31/01) Championnat départemental UNSS Escalade et Badminton (14/03) Championnat de France Vétérans d'escalade et Coupe de France Jeune d'escalade (24 et 25 mars) Téléthon (8 et 9/12)

La piscine Béatrice Hess développe de nombreuses activités et est accessible à un très large public pour :

- L'apprentissage de la natation : école de natation pour enfants et adultes, cours particulier... 225 enfants de 4 à 16 ans inscrits dans les 15 cours annuels.
- L'apprentissage scolaire pour les jeunes du territoire depuis le CP jusqu'au lycée : 38 écoles du territoire et 2 écoles extérieures (près de 3000 enfants) profitent des cours de natation scolaire gratuits encadrés par des agents diplômés.
- La dépense physique et le loisir : créneaux libres tout public, cours d'aquabike, d'aquagym, d'aquagym adaptée, de natation prénatale...
- Le développement des actions associatives : Natation sportive, natation synchronisée, plongée, bébés nageurs, sport adapté...

Nouveauté 2018 : depuis le mois de septembre, les cours d'aquabike et d'aquagym à la séance sont réservables en ligne : <https://piscine.rlv.eu/>

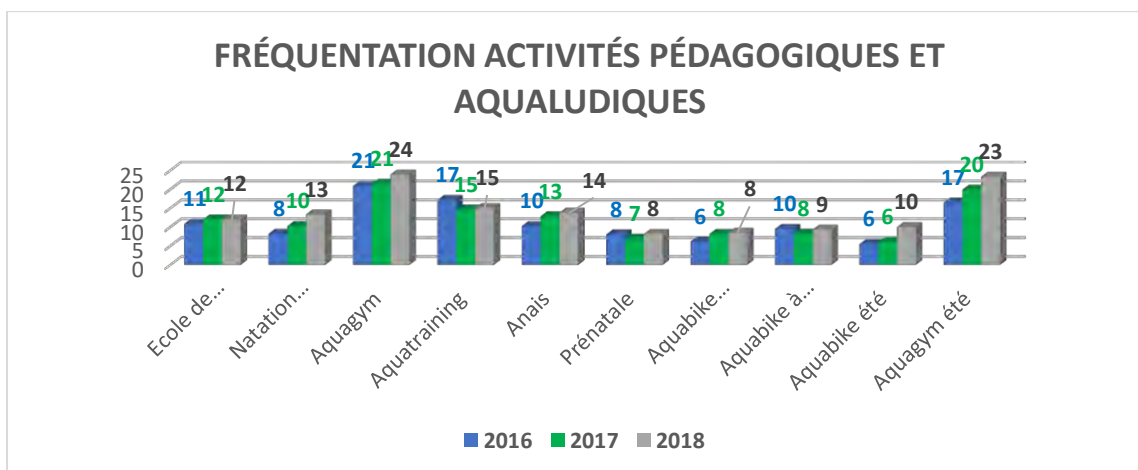
▪ Fréquentation



Globalement sur l'année, la répartition du bassin est légèrement plus favorable aux scolaires (davantage d'écoles accueillies) :

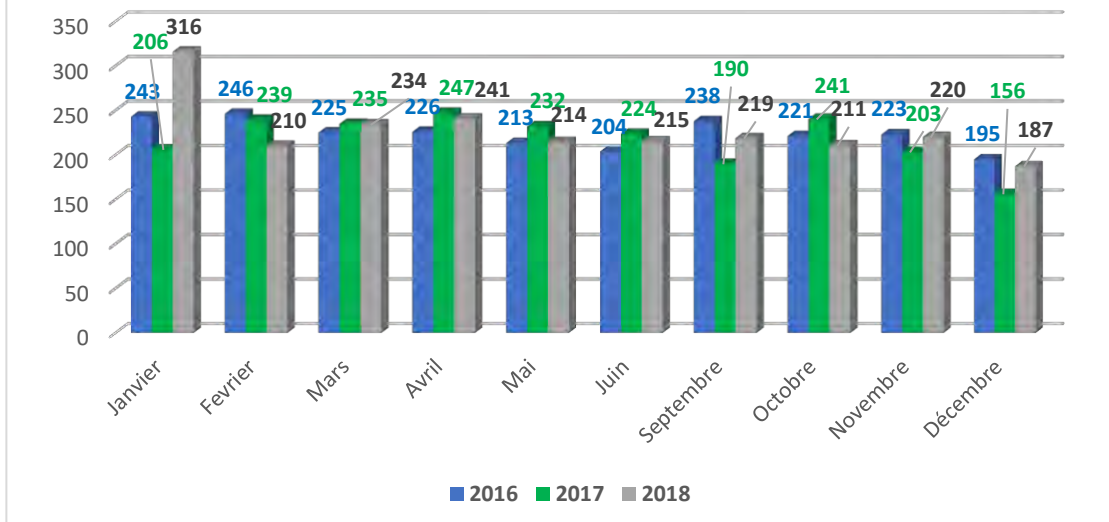
- Public : 38% (39% en 2016)
- Association : 32% (32% en 2016)
- Scolaires : 24% (23% en 2016)
- Activités pédagogiques et aqualudiques : 6% (idem en 2017)

Le taux d'occupation globale est de 96% (94% en 2017) pour le bassin sportif et 85% (86% en 2017) pour le ludique.



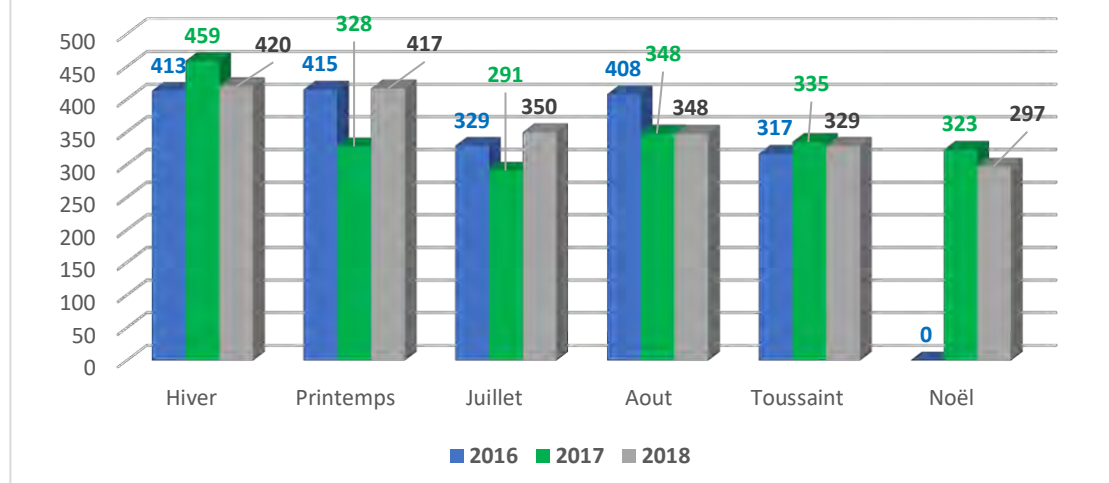
Augmentation globale de la fréquentation

FRÉQUENTATION PÉRIODE SCOLAIRE



227 personnes par jour (contre 217 en 2017)

FRÉQUENTATION VACANCES SCOLAIRES



360 personnes par jour (contre 347 en 2017)

Manifestations



- 17 mars 2018 : Nuit de l'eau – 430 personnes (360 baigneurs) - 800€ récoltés au profit de l'UNICEF
- 16 juin 2018 : Fête de la piscine : entrée gratuite- 580 personnes – première à Riom : initiation au waterpolo
- Noël 2018 : Animations spécifiques pendant toutes les vacances : 300 personnes par jour

Beau succès de la Fête de la piscine

Culture

Jardins de la Culture

- Démarrage du chantier de réhabilitation du couvent des Rédemptoristes en école municipale d'art et de musique. Ouverture programmée début 2020.
- Lancement en septembre 2018 d'une campagne de mobilisation du mécénat populaire avec la Fondation du Patrimoine pour obtenir des dons pour la réhabilitation du Couvent des Rédemptoristes. 3 759 € récoltés.
- Obtention d'une subvention de 6 600 € de la part de la Fondation du Patrimoine, au titre de la restauration des fontaines dans la grande galerie du couvent.
- Soutien de la Fondation d'entreprise Michelin sur le chantier du couvent, à hauteur de 235 000 €.
- Ouverture du cinéma Arcadia en décembre 2018.

▪ Cinéma Arcadia

L'inauguration du cinéma Arcadia a eu lieu vendredi 14 décembre 2018 après 2 ans de travaux. Il propose 3 salles pour une capacité totale de 550 places, et une programmation qui s'annonce éclectique en conjuguant sorties nationales et films d'art et d'essai.

Bilan d'ouverture après 4 mois de fonctionnement :

- Plus de 43 500 entrées (moyenne de 2 000 entrées par semaine)
- Estimation prévisionnelle à 85 000 entrées
- 1 000 cartes fidélité vendues
- 6 500 places Comité d'Entreprise (CE) vendues pour plus de 40 CE
- 3 500 scolaires du primaire au lycée
- Fréquentation 57% Grand Public et 43% Art & Essai (proportion qui classerait le cinéma Arcadia *Cinéma Art & Essai* en 2020)
- Nombre de films diffusés = 95/55 films en Sortie Nationale

Top 5 depuis l'ouverture :

- Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu ? : 4 000 entrées
- Avengers : 2 400 entrées
- Astérix : 2 300 entrées
- Dragons 3 : 1 900 entrées
- Nous finirons ensemble : 1 900 entrées



Plus de 400 personnes ont assisté à l'inauguration du cinéma Arcadia le 14 décembre 2018

Musées

18 636 visiteurs (+ 6,2 %) (Musée Mandet : 16 008 ; Musée régional d'Auvergne : 2 628) dont :

- 7 863 individuels
- 5 067 scolaires
- 217 visiteurs groupes adultes
- 5 489 visiteurs lors des manifestations locales/nationales et animations

Expositions

8 918 visiteurs

- « Lame des Chevaliers » (juin 2017 - mars 2018) : 13 108 visiteurs (3 651 en 2018)
- « Habiter poétiquement le monde » (juillet - novembre 2018) : 5 267 visiteurs, dont 1 111 ont participé aux animations en lien avec les 32 événements de la programmation de l'exposition
- Ouverture d'une nouvelle vitrine consacrée aux instruments de musique au Musée Régional d'Auvergne
- Cycle de conférences autour d'Etienne Clémentel (4 conférences, 120 participants)
- 5 concerts du midi avec l'Association des Amis des Musées de Riom



Manifestations



- Nuit Européennes des Musées : 782 personnes
- Fête de la Ville : 700 personnes
- Fête de la musique : 1 493 personnes
- Journées Européennes du Patrimoine : 855 personnes
- Balades d'automne : 60 personnes

Projet « Danse et musique » dans le cadre du dispositif La classe, l'œuvre du ministère de la culture, Nuit des musées 2018

Projets de médiation

Chaque année, les médiateurs du musée accueillent différents publics pour des visites, des ateliers ou animations spécifiques. Ils construisent également avec différentes classes et des intervenants, des projets pluridisciplinaires sur une thématique précise pour créer un lien entre les programmes scolaires, les collections des musées de Riom Limagne et Volcans et les expositions temporaires du moment. La conclusion du projet a généralement la forme d'une exposition des classes aux musées, une animation lors d'une manifestation d'envergure (notamment la Nuit Européennes des Musées).

Parmi les projets 2018 :

- Exposition "Les Chloétins" : travaux réalisés par 2 classes du collège Sainte-Marie à Riom

- Installation visuelle et sonore autour du lien entre couleurs et musique avec une classe de CM de l'école Maurice Genest et une classe de 6^e du collège Michel de l'Hospital
 - Projet Slam dans la continuité de l'exposition *Habiter poétiquement le monde*, avec une classe de CM de Chappes, 2 classes de 6^e du collège Jean Villar, l'association Alternative Poésie et l'EHPAD de Riom et l'association des Amis des musées de Riom. Les 90 participants ont visité l'exposition, point de départ du projet. Ils ont bénéficié d'interventions en classe des slameurs d'Alternative Poésie. Ce projet a une teneur trans-générationnelle, puisqu'un tournoi de Slam, réunissant tous les acteurs du projet a eu lieu fin 2018.
 - Création de kamishibai par une classe de CM de Saint-Ignat et une classe de 6^e de Jean-Vilar
 - Exposition *Les chevaliers-lycéens, le retour au musée* : travaux réalisés par les élèves de 9 classes des lycées Marie-Laurencin de Riom et Roger-Claustre de Clermont dans la continuité de l'exposition *Lame des chevaliers*
 - Spectacles de danse par les élèves d'une classe de CM de Notre-Dame-des-Arts et par une classe de lycéens option danse du lycée Virlogeux avec l'appui de la danseuse et chorégraphe Isabelle Massé
 - Exposition de dessins pour les 50 ans du Musée Régional d'Auvergne avec une classe du lycée PJ Bonté et une classe de CM de Châtel-Guyon
 - Danse Tube : installation dans les jardins du Musée Régional d'Auvergne réalisée par une classe de CAP Installateurs thermiques du lycée PJ Bonté
- Vie des collections
 - Restauration de plusieurs instruments de musique présentés ensuite dans la nouvelle vitrine dédiée à la musique au musée régional d'Auvergne.
 - Restauration du carnet d'esquisse d'Etienne Clémentel à l'occasion du cycle de conférence sur l'homme politique et artiste.
 - Amélioration des conditions de présentation des 4 dessins d'Ernest Pignon-Ernest à l'occasion de l'exposition « Habiter poétiquement le monde ».

- Prêts et dépôts

Le musée Mandet a prêté 3 œuvres à des institutions françaises.

- Communication

Le musée Mandet a fait l'objet de collages sur une vitrine de Clermont-Ferrand dans le cadre du parcours artistique du Such'art.



Collage dans le cadre du parcours artistique Such'art

Pays d'Art et d'Histoire (PAH)



Le Conseil communautaire du 11 septembre 2018 a validé l'extension du PAH à l'ensemble des 31 communes de RLV. Le PAH de RLV fait partie des 195 territoires labellisés en France. Ce label est attribué par le ministère de la Culture et de la Communication aux territoires qui s'engagent dans une politique d'animation et de valorisation de leurs patrimoines bâti, naturel et industriel, ainsi que de l'architecture. Ainsi, le PAH prévoit des actions qui visent à présenter et promouvoir son patrimoine à ses publics (habitants, touristes, scolaires, etc.). Ces engagements sont fixés par une convention élaborée avec la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication et les directions régionales des affaires culturelles (DRAC). Cette convention implique un soutien financier et technique de la part du ministère.



Projet Mascotte des Jardins de la Culture

Visites du patrimoine : 39 117 visiteurs (+ 27% par rapport à 2017) dont :

- 16 395 lors des manifestations (+129%) dont 180 personnes lors des visites en musique de l'été
- 25% de visiteurs la région Auvergne-Rhône Alpes dont 15% du Puy-de-Dôme
- 3 290 au musée
- 9 004 enfants (+25%) dans le cadre scolaire ou de loisirs
- 8 classes du territoire (Chappes, Châtel-Guyon (4), Marsat, Enval et Riom) reçues dans le cadre du projet Mascotte des Jardins de la Culture qui aboutira en 2019

Tour de l'Horloge : 8 753 visiteurs

Sainte-Chapelle : 1 484 visiteurs (fin des travaux de restauration en juillet 2018)

■ Expositions

- « Banquets et ripailles » (janvier - mars) : 1 356 visiteurs dont 1 042 scolaires
- « Vendre au marché » (septembre - novembre) : 1 870 visiteurs (+40% par rapport à 2017) dont 1 398 scolaires soit 75 % de la fréquentation
- Visites commentées de l'exposition du musée Mandet « Habiter poétiquement le monde » (juillet-novembre) : 166 visiteurs

■ Manifestations

- Journées nationales des métiers d'art (avril) : 885 personnes
- Journées nationales de l'Architecture (octobre) : 189 personnes pour 4 visites programmées
- Journées européennes du patrimoine : 13 226 personnes sur un territoire plus étendu (+165%)



Visite de l'école de musique d'Ennezat avec le directeur et l'architecte



Visite de chantier des Jardins de la Culture pour les Journées Nationales de l'Architecture

- Nouvelle charte graphique du ministère de la culture et nouvelles publications
- Programmes hiver et été, adultes et jeune public et programme des Journées Européennes du Patrimoine
- Parcours Enval
- Reprise de l'exposition permanente de l'hôtel de ville de Riom sur des supports plus moderne et selon la mise en page de la nouvelle charte.

Les collections de Riom Limagne et Volcans ont été enrichies par des acquisitions d'œuvres subventionnées par la DRAC : maquette tactile de la médiathèque qui complète celle de l'ancien couvent.

Enseignement musical

Première école de musique intercommunale du département composée de 63 élèves au moment de sa création en 1986, l'école de musique d'Ennezat – Riom Limagne et Volcans compte aujourd'hui 244 élèves âgés de 5 à 70 ans.

20 agents titulaires du Diplôme d'État de professeur ou du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant enseignent les disciplines suivantes : violon, alto, flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, piano, accordéon, guitares, batterie et percussions, musiques actuelles, éveil musical, formation musicale, accompagnement, chorale adultes, orchestre junior, ensembles, interventions en milieu scolaire.



L'école est ouverte aux enfants âgés d'au moins 5 ans et aux adultes, la priorité étant laissée aux enfants (4,6 % d'élèves adultes inscrits à un cours d'instrument).

L'accès à la culture pour tous est également encouragé par une grille de tarifs établie en fonction du quotient familial et par le parc d'instruments destinés à la location pour les nouveaux élèves. Tarifs à partir de 28,59 € par trimestre.

La diffusion est un axe fort du projet de l'école. Les concerts de Noël, concerts de musiques actuelles, concert des professeurs, concerts-lecture avec le réseau des médiathèques, fête de la musique (au musée Mandet et à Ennezat) et autres projets pédagogiques répartis sur le territoire ont accueilli 2 800 spectateurs. Tout au long de l'année, les élèves ont pu se produire dans l'une des 12 scènes ouvertes qui ont accueilli 700 spectateurs.

Fête de la musique le 21 juin 2018 au musée Mandet

Lecture publique

- Documents
- En libre accès (fonds propres hors Médiathèque départementale) : 116 350
- En magasin (fonds patrimonial) : 18 000 documents anciens, 650 livres d'artistes, 4000 documents fonds histoire locale

- Acquisitions 2018 : 17 237 documents (hors périodiques), dont 13 628 à Riom. 5 livres d'artistes et commandes de 3 reliures de création pour le fonds patrimonial contemporain
- Fréquentation
 - 6 601 inscrits
 - 1 439 connexions à internet, dans le cadre du Petit Service Numérique
 - 143 637 prêts
- Actions culturelles
 - 14 Heures du conte
 - 18 animations jeux
 - 35 lectures et lectures-spectacles, dont 30 bébés-lecteurs
 - 3 séances Axotolt (spectacle pour les 0-4 ½ ans)
 - Les Voyageurs du numérique
 - Grands Espaces Littéraires (rencontre et lecture autour d'un auteur étranger)
 - Chantier Médiathèque : braderie sur 2 jours (environ 6000 documents vendus), 4 visites médiathèque (96 personnes)

Total : 2 234 personnes (hors braderie)

- Préparation de la nouvelle médiathèque des Jardins de la Culture
 - Mise en place du mobilier, de l'informatique, de la signalétique, déménagement des collections courantes
 - Recotation des 23 000 documents jeunesse et adultes, réencodage de 40 000 documents, désherbage de 16 000 documents (donnés, pilonnés ou vendus), traitement catalographique et suivi de l'équipement des nouveaux documents
 - Nouveautés : guide du lecteur, charte graphique de la médiathèque et du réseau de lecture publique de RLV



Chantier de la médiathèque des Jardins de la Culture (août 2018)

Petite Enfance

RLV gère 11 établissements d'accueil de jeunes enfants : les multi accueils de Riom, Châtel-Guyon, Ennezat, Volvic, Sayat, Saint-Ours et Pagnat ; la crèche familiale de Riom ; la micro-crèche de Saint-Laure ; le lieu d'accueil enfants-parents ; le relais assistants maternels ; pour une capacité d'accueil de plus de 300 enfants.

Étude de besoins

RLV a mandaté le cabinet SCOP REPERES afin de réaliser une étude de besoins en matière de Petite Enfance. Cette étude permettra à RLV de fixer ses orientations stratégiques futures.

A été réalisé un diagnostic de population, un état des lieux en matière d'offre d'accueil (accueils collectifs publics privés et individuels - assistants maternels), qui ont permis la réalisation d'une analyse suite au recueil de l'ensemble des informations relative à notre territoire.

Atouts

- Une grande satisfaction et fort plébiscite des familles face à l'accueil collectif.
- L'offre d'accueil est diversifiée et rassurante de par l'encadrement des enfants qui est assuré par des professionnels qualifiés et formés régulièrement.
- Guichet unique qui accompagne de façon satisfaisante les familles dans le choix d'un mode d'accueil pour leur jeune enfant.

Axe d'amélioration

- Développement de la communication sur l'ensemble des accueils du jeune enfant et l'information sur les évolutions et orientations stratégiques envisagées.

En conclusion, l'étude de besoins a souligné un taux de couverture en accueil collectif et individuel supérieur à la moyenne départementale. Par conséquent, un schéma d'accueil devra être formalisé pour les 15 prochaines années afin de faciliter les prises de décisions en adéquation avec les diverses évolutions sur les 31 communes.

Règlement commun à l'ensemble des 11 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

Le règlement constitue un appui à la communication dès le premier accueil des familles et fixe les engagements entre la communauté et les familles bénéficiant du service. Il informe sur les modalités pratiques du déroulement de l'accueil des enfants et de leur famille, les conditions de paiement, la fourniture des repas, des produits d'hygiène et de confort dont les couches.

La fusion entre les communautés de communes en 2017 a conduit à élaborer un règlement unique, commun à toutes les structures gérées par RLV.

Un règlement spécifique est élaboré pour la crèche familiale au regard de ses particularités (conditions d'accueil de l'enfant au domicile de l'assistante maternelle, rôle de la direction et de l'administration de la crèche familiale, ateliers à la crèche familiale) mais les principales dispositions d'admission et de tarification sont identiques au règlement commun des autres crèches.

▪ Tarification

Du fait du fonctionnement de la Prestation de Service Unique (PSU), la CAF impose les tarifs des prestations, qui sont fonction des ressources et de la composition des familles.

La CAF impose une tarification en fonction d'un plancher, ce qui se traduit par une tarification unique pour toutes les familles ayant des revenus inférieurs au montant plancher indiqué chaque année par celle-ci. Pour les familles ayant un revenu supérieur au montant plancher, le tarif horaire sera recalculé en fonction des

revenus des 2 parents. RLV applique une majoration de 30 % aux tarifs, lorsque la famille n'est pas domiciliée sur le territoire.

Nouveau logiciel de gestion des EAJE, du RAM et du LAEP

Les élus ont souhaité l'harmonisation des logiciels petite enfance pour la gestion des fréquentations, des données CAF et de la facturation. Le choix s'est porté sur un logiciel unique pour l'ensemble des EAJE, LAEP et du RAM (guichet unique d'accueil). Il a été mis en place fin 2018.

Objectifs :

- Proposer des moyens modernes de paiement en ligne aux usagers, via un portail de gestion petite enfance
- Gestion de l'attribution des places avec mise en œuvre d'une pondération des critères
- Communication avec les usagers (documents administratifs scannés, courrier divers...)
- Reprise directe des données des familles au moment de l'inscription de l'enfant
- Établissement de statistiques

Réorganisation du Relais Assistants Maternels (RAM)

Le RAM a pour rôle d'informer les familles sur les différents modes de garde de l'enfant, proposer des ateliers d'éveil pour les enfants gardés par des assistants maternels (tous les 15 jours) et présenter des projets en partenariat. Le guichet unique réalise les préinscriptions dans les EAJE.

Objectifs du nouveau RAM :

- organiser un RAM unique
- développer l'information du public
- harmoniser les activités d'éveil
- maintenir un service de proximité identique dans un territoire étendu
- développer un projet psycho-sensoriel décliné en 3 actions sur 3 ans

Le siège du RAM est situé à Riom (Jardins de la Culture dès 2019) mais les antennes de Volvic et Ennezat sont conservées pour permettre une réponse de proximité sans que l'utilisateur ait besoin de se déplacer.



Nouveau RAM aux Jardins de la Culture

Projets pour l'année 2018

- Matinée Petite Enfance
- Projet autour des bruits et musiques
- Projet autour du développement du jeune enfant
- Balades en poussette dans le cadre du Festival de balades d'Automne
- Journée nationale des assistants maternels
- Bébés lecteurs (en lien avec le réseau de lecture publique)



Matinée Petite Enfance



Journée nationale des assistants maternels

Déménagement du multi-accueil de Volvic

RLV a programmé en 2018 le déménagement de cet équipement au sein de la commune de Volvic, afin de permettre des conditions de fonctionnement plus conforme aux attentes, dans les locaux de l'ancienne communauté de communes Volvic Sources & Volcans (1 route de Riom).

L'établissement actuel est dépourvu de locaux pour le personnel, est limité dans son espace, n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite et nécessite des travaux de sécurisation et d'aménagement de la cour. Par ailleurs, le site est difficilement accessible, enclavé dans le bourg. Or les familles qui fréquentent cette structure sont en provenance de tout le territoire.

Le futur multi-accueil verra sa capacité augmenter à 25 enfants (20 aujourd'hui) pour mieux répondre à la demande.

Les travaux, qui seront réalisés début 2019, s'élèvent à 368 337 € (subventionnés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'État, le Conseil départemental et la CAF).

Enfance-jeunesse

Animation sportive à l'école

RLV intervient dans 11 écoles primaires du territoire à raison d'1h30 à 2h par semaine par classe (communes de Chappes, Chavaroux, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Les Martres-d'Artière, Les Martres-sur-Morge, Lussat, Malintrat, Saint-Beuzire, Saint-Ignat, Saint-Laure, Surat, Varennes-sur-Morge).

En partenariat avec l'Education Nationale, les ETAPS (Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives) agréés mettent à disposition leur expertise professionnelle au service des enseignants et des élèves afin de proposer des situations d'enseignement avec l'objectif de faire acquérir les compétences attendues dans les programmes EPS.

De nombreux sports sont proposés, des plus classiques (athlétisme, sports collectifs) au plus originaux (kindball, escrime, golf, tchoukball).

Ces pratiques permettent, au-delà du développement de l'enfant, la découverte des sports et d'orienter les enfants vers les associations locales.

	Heures	Fréq. totale	Nb de classes	Nb d'heures d'interventions EPS /classe	Nombre éducateurs
Interventions école publique Enseignement EPS	3168	1000 enfants	58 classes élémentaires	1h30/2h	5
Interventions école privée Enseignement EPS	108	50 enfants	2 classes élémentaires	1h30	1
Rencontres inter-écoles Journée Cross, sport santé et handisport Cycle 2/3	2 journées	1000 enfants	58 classes élémentaires		5
Rencontres inter-écoles Olympiades maternelles	5 ½ journées	500 enfants	20 classes maternelles		5
Usep hors temps scolaire	7 ½ journées	190 enfants			1
Multisports Centre de loisirs	21 journées	1000 enfants			3
Séjours sportifs (Ski, Appn, Surf)	5 jours x 3	61 enfants/ados			3 Etaps/séjour + 1 vacataire/séjour

Des interventions ponctuelles au sein de l'accueil de loisirs intercommunal de Saint-Laure sont proposées pour faire découvrir et pratiquer les activités physiques et sportives aux enfants.



Cross inter-écoles à Chappes

Accueil de loisirs de Saint-Laure

Les enfants âgés de 3 à 16 ans ont été accueillis toute l'année (sauf semaine de Noël), les mercredis après-midi après l'école et pendant les vacances scolaires.

Les activités proposées ont pour vocation de favoriser l'épanouissement individuel et collectif encadrées par une équipe pédagogique qualifiée et impliquée.

- Excursions
- 3 séjours en été
- Bivouacs et sorties à la journée : Lac Chambon, Aubusson d'Auvergne, Parc aventure...

Séjours sport

Des séjours sportifs sont organisés pendant les de vacances scolaires. En 2018, 3 séjours ont été organisés :

- Ski : en février pour les 12-17 ans à Chastreix
- Sport nature : en 13 avril pour les 9-12 ans à Saint-Nicolas-des-Biefs
- Surf : en juillet pour les 12-17 ans à Hossegor



Action sociale

Centre Intercommunal d'Action Sociale

En 2018, les élus communautaires ont souhaité approfondir leurs réflexions sur l'harmonisation des compétences de RLV.

Un groupe de travail a été mis en place, chargé d'étudier la faisabilité de maintien d'un service d'aide à domicile sur territoire. Le regroupement des services existants (service d'aide à domicile de RLV et SIAD Riom Limagne) est le scénario retenu, dont la gestion sera assurée par le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) dès le 1^{er} janvier 2019.

L'année 2018 est donc consacrée à la préparation du regroupement des services (harmonisation des tarifs, préparation budgétaire, structuration organisationnelle, création des fiches de postes, organigramme, demande d'autorisation d'agrément). Les équipes administratives prendront leurs nouvelles fonctions dans les locaux de l'ancienne communauté de communes Limagne d'Ennezat dans les premières semaines de 2019.

Aide à domicile : plus de 300 bénéficiaires

Permettre le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles des personnes âgées, handicapées ou en convalescence, résidant dans les communes suivantes : Chappes, Chavaroux, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Lussat, Malintrat, Les Martres-d'Artière, Les Martres-sur-Morge, Saint-Beauzire, Saint-Ignat, Saint-Laure, Surat et Varennes-sur-Morge.

Les prestations peuvent être financées par les caisses de retraite, le Conseil départemental ou les mutuelles. Des prestations de ménage sont également proposées aux personnes en activité.

Prestations proposées :

- Ménage
- Aide à la toilette
- Aide à la préparation et à la prise des repas
- Accompagnement à l'extérieur (courses, médecin, etc.)
- ...

Public	Nombre d'usagers	Nombre d'heures
Personnes âgées	249	26 998.75
Personnes handicapées	6	1 294
Personnes – 60 ans	62	5 931.5
TOTAL	317	34 225.25

En 2018 : 46 nouveaux usagers du service, 44 ont mis fin aux prestations (entrée en institution, plus besoin, déménagement, décès, etc.).

Coût horaire aide à domicile : 20,50€

Coût horaire ménage chez les personnes en activité : 22,26€



Télégestion

Un système de télégestion a été étudié en 2017 pour permettre le pointage des missions via une application installée sur le smartphone des agents et d'un badge installé chez l'utilisateur. Le système, instauré en 2018, permet de simplifier les procédures administratives et de dématérialiser les fiches d'intervention. Tous les agents d'intervention ont été formés en janvier, février et mars 2018 pour une mise en pratique dès le mois d'avril.

<< Intervention à domicile avec le logiciel de télégestion

EHPAD d'Ennezat

L'établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes « Le Bosquet » a fait l'objet en 2018 de travaux de restructuration. Le bâtiment, construit en 1977, présentait des signes de vétusté et n'était plus adapté à l'accueil des résidents.

Objectif des travaux :

- mise aux normes et sécurisation des équipements
- modernisation du bâti existant
- création d'un nouveau bâtiment
- création d'une unité Alzheimer d'une capacité de 12 personnes
- création de chambres d'hébergement temporaire

L'EHPAD compte désormais 79 lits et 3 lits temporaires. Il peut accueillir des personnes de l'ensemble du territoire de RLV.

La première phase des travaux s'est achevée en 2017, avec la construction du nouvel espace de vie et de l'unité Alzheimer. En 2018, la nouvelle cuisine a été installée et permet l'élaboration de repas sur place dans des conditions optimales, grâce à un espace plus vaste et des équipements neufs. Les travaux seront terminés fin novembre 2019.



EHPAD d'Ennezat

Jardinage

Prestation à domicile pour les habitants des communes suivantes : Chappes, Chavaroux, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Lussat, Malintrat, Les Martres-d'Artière, Les Martres-sur-Morge, Saint-Beauzire, Saint-Ignat, Saint-Laure, Surat et Varennes-sur-Morge.

Travaux proposés :

- Tonte
- Plantation
- Bêchage
- Potager
- Motoculture
- Taille d'arbres et d'arbustes
- Désherbage

4 367,5 heures de travaux de jardinage, assurées par 7 agents, ont été réalisées au cours de l'année 2018, auprès de 192 usagers, soit 504 interventions.

Tarifs selon les revenus fiscaux.

Suite à un diagnostic territorial, le service Jardinage n'est pas reconduit en 2019. Les agents poursuivent leur carrière au sein des services techniques de RLV.

Cohésion sociale

Avec son passage en communauté d'agglomération le 1^{er} janvier 2018, Riom Limagne et Volcans porte la compétence « Politique de la ville » dont les actions aident à lutter contre les inégalités entre les personnes et les lieux de vie, en renforçant les solidarités entre les générations (information jeunesse, insertion professionnelle, santé, prévention de la délinquance...).



Forum de l'emploi

Organisé depuis 2016 par VSV puis par RLV en partenariat avec l'Espace Info Jeunes, cet événement annuel s'adresse aux publics à partir de 16 ans en recherche d'emploi permanent ou temporaire, de formation, d'alternance ou d'informations diverses liées à la recherche d'emploi (mobilité, logement).

Des recruteurs du territoire et alentours sont présents pour recevoir de potentiels candidats sur place, recueillir des CV et faire passer des entretiens.

Les visiteurs peuvent consulter les milliers d'offres d'emploi affichées de tous les secteurs : industrie, service, BTP, aide à la personne, animation, agriculture, etc.

Des ateliers pratiques sont organisés pour donner des conseils sur la rédaction de CV par exemple.

En 2018, près de 500 personnes ont participé au Forum qui s'est tenu à Riom au lycée Pierre-Joël Bonté samedi 7 avril.

RLV a mis en place un partenariat avec deux associations d'insertion professionnelle : Inserfac et Avenir Insertion. Deux nouveaux ateliers et chantiers ont été inaugurés le 1^{er} octobre 2018 : Ecolav', lavage écologique de véhicules ; et Consigne Auvergne-Rhône-Alpes, lavage et stockage de gobelets réutilisables.

▪ Consigne Auvergne-Rhône-Alpes (Avenir Insertion)

Dans le cadre de la politique de soutien financier de RLV aux événements d'envergure du territoire, une dotation en gobelets réutilisables aux couleurs de la communauté d'agglomération est proposée aux organisateurs qui le souhaitent. Une prestation de lavage et de stockage des gobelets était proposée et réalisée par Consigne Auvergne-Rhône-Alpes, offerte par RLV. Les gobelets sont récupérés auprès de l'organisateur, lavés, puis mis en gardiennage jusqu'à la prochaine utilisation. La prestation garantit le respect des règles d'hygiène et de sécurité. C'est une autre action concrète, avec création d'activité économique mise en place dans le cadre du Plan Climat Énergie.



Inauguration du chantier Auvergne-Rhône-Alpes Consigne le 1^{er} octobre 2018 à Riom (Domaine de Lалуas)



▪ Ecolav' (Inserfac)

Le nouveau parc automobile de la communauté d'agglomération comprend une quarantaine de véhicules utilisés quotidiennement par les services. Afin de garantir aux utilisateurs confort et sécurité, l'association Inserfac intervient deux fois par an pour nettoyer intégralement les voitures. Le lavage extérieur est effectué sans eau, à l'aide de produits écologiques. Cette activité d'insertion a vocation à s'inscrire durablement dans le champ économique.

Communication

Le service Communication de RLV gère l'image et la notoriété de la collectivité grâce à différents supports et actions :

- Conception de supports (dépliants, brochures, affiches, panneaux, banderoles, etc.) pour les projets et manifestations portés par les services de RLV
- Organisation d'événements et réceptions
- Gestion des relations avec la presse et les partenaires extérieurs
- Administration du site web de Riom Limagne et Volcans

Signalétique

Dans le cadre du déploiement de sa nouvelle identité graphique, RLV harmonise progressivement la signalétique sur l'ensemble de son territoire.

Une opération de marquage des véhicules de service a été effectuée en juillet 2018.



Site web et réseaux sociaux

L'année 2018 a été consacrée à la mise en place du nouveau site internet de RLV. Le site provisoire dispose d'un nombre de pages limité et renvoie aux informations contenues sur les sites internet des anciennes collectivités. Le nouveau site sera mis en route au printemps 2019 : www.rlv.eu

Depuis septembre 2018, RLV est présente sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Instagram. Ils permettent de communiquer plus spontanément auprès des usagers.

Bulletin d'information

La lettre d'information de 8 pages a laissé place à un magazine de 20 pages à la mise en page aérée et dynamique. Il recense toutes les actualités de l'agglomération, autour d'un sujet phare développé dans un dossier central de 3 pages. Il est diffusé dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de Riom Limagne et Volcans 3 fois par an.

Événements

2018 est marquée par l'arrivée de la course cycliste Paris-Nice sur le territoire de RLV mardi 6 mars. L'étape Bourges – Châtel-Guyon, longue de 210 km, a rassemblé de nombreux passionnés du vélo autour de la ligne d'arrivée, avenue de l'Europe dans la cité thermale. Toute la journée a été rythmée par des animations grand public et scolaires à Châtel-Guyon, Ennezat, Riom et Mozac. Les écoles des communes traversées avaient également préparé banderoles, dessins et ballons pour encourager les coureurs.



Les enfants le long de la ligne d'arrivée



Le peloton à l'arrivée



Le vainqueur d'étape Jonathan Hivert, récompensé par Frédéric Bonnichon, Président de RLV

Autres événements :

- 15/01/2018 : cérémonie des vœux
- Du 5 au 24/12/2018 : RLV en fête

Aides aux manifestations

Par délibération du 27 mars 2018, Riom Limagne et Volcans a attribué des subventions à des associations pour l'organisation de leur événement festif, sportif ou culturel se déroulant sur le territoire. 48 subventions ont été accordées, pour un montant total de 51 150 €.

Association demandant la subvention	Nom de la manifestation	Lieu de la manifestation	Enveloppe totale 2018	Type d'évènement
Marsat en Renaissance	Les Marsiales	Marsat	2 400 €	Envergure
Amicale des Coureurs de Fonds d'Auvergne	Trail de Vulcain	Complexe sportif Volvic	3 100 €	Envergure
3 Soleils	Trail des Volcans	Saint-Ours, Châtel, Pulvérières	3 000 €	Envergure
Association hippique la Vendée	Concours de sauts d'obstacles	Centre équestre Riom	1 500 €	Envergure
Piano à Riom	Festival Piano à Riom	Riom, Châtel-Guyon, Mozac, Marsat, Varennes-sur-Morge	1 500 €	Envergure
Stade Clermontois Athlétisme	Cross de Volvic	Volvic	5 000 €	Envergure
Volvic Volcanic	Volvic Volcanic Experience	Volvic	2 500 €	Envergure
Jazz aux Sources	Jazz aux Sources	Châtel-Guyon, Riom, Volvic	6 000 €	Envergure
On connaît la chanson	Rencontre Marc Robine	RLV	2 000 €	Envergure
Le Champ des Notes	10 ans et Plus	La Puce à l'oreille, Salle Dumoulin, Forum Remy à Riom, Théâtre de Châtel-Guyon, etc.	1 500 €	Envergure
Archers riomois	Championnat de France par équipe	CRTA à Riom	1 500 €	Envergure
Club Rappel	Championnat de France vétérans et Coupe de France jeunes en escalade de difficulté	Gymnases Aimé Césaire et Régis Chabert - Riom	830 €	Animation locale
Tennis club de Riom	Open de tennis - Trophées Henri Cochet	Centre Henri Cochet à Mozac et centre de tennis couverts à Riom	890 €	Animation locale
Altérité culturelle en Combrailles	Festival Ernest Monpied	Communes des Combrailles, dont Charbonnières-les-Varennes (manoir de Veygoux)	610 €	Animation locale
Arverne Outdoor	Roc du Diable	Châtel-Guyon (Enval et Charbonnières-les-Varennes)	800 €	Animation locale
Les Brayauds CMDT 63	Festival Les Volcaniques	Le Gamounet - Saint-Bonnet-près-Riom	990 €	Animation locale
La Gauloise de Mozac Gym	Gym acrobatique tumbling et team gym	Complexe d'animation - Volvic	810 €	Animation locale
Gandahar	Les Aventuriales	Salle polyvalente de Ménérol	480 €	Animation locale
Comité des fêtes de Chanat-la-Mouteyre	Fête du four	L'Etang - Chanat	600 €	Animation locale
Mairie de Sayat	Fête de la Pomme	Sayat	1 310 €	Animation locale
FTRC	Tournoi de tennis open homologué FFT	Centre de tennis Couvert - Riom	250 €	Animation locale
Club d'Œnologie Les Papilles	Salon des Vins et Tentations du Terroir	Clerlande	150 €	Animation locale
APAGE	9ème Envalambic	Salle polyvalente René Robin à Enval	320 €	Animation locale
Comité d'animation La Celluloise	12ème Grande Evasion	Chambaron-sur-Morge	150 €	Animation locale
Foyer Rural Sayat Argnat	Battle Fusion	Sayat	740 €	Animation locale
Eaux Vives	Fête de la Châtaigne	Volvic	750 €	Animation locale
Limagne Athlète Endurance	Foulées des Grenouilles	Surat	620 €	Animation locale

Association demandant la subvention	Nom de la manifestation	Lieu de la manifestation	Enveloppe totale 2018	Type d'évènement
Les Abattoirs	Festival Les Irrépressibles	Les Abattoirs à Riom et Ménérol	500 €	Animation locale
Volvic Vélo Nature	La Tatave	Volvic	480 €	Animation locale
Association BD en Limagne	Festival Tous en BD	Salle des Fêtes de Saint-Beauzire	900 €	Animation locale
Rugby Club Riomois	Challenge U12 de la Ville de Riom	Stade Emile Pons à Riom	350 €	Animation locale
Les 7 des Bazets	Les 10 ans du Club	Stade de Saint-Laure	430 €	Animation locale
Cinéma, etc	Cinéma, etc. Festival Polar 2018	Riom	430 €	Animation locale
Marsat Nature	Fête de la Pomme bio	Marsat	1 000 €	Animation locale
Volvic Natura Trail	Volvic Halloween Trail	Volvic	490 €	Animation locale
Chappes Limagne Gym	Demi-finale nationale de gymnastique sportive	Salle des sports de Chappes	640 €	Animation locale
Tennis club de St Beauzire-Lussat	Tournoi de tennis Jean Chardonnet	Saint-Beauzire	250 €	Animation locale
Comice agricole de la Limagne	Foire de Printemps et concours d'animaux gras	Ennezat (foirail)	850 €	Animation locale
Comité Bi-départemental 63 - 03 du sport adapté	Journée Activités Motrices Aventures	Stade du Cerey à Riom	1 000 €	Animation locale
Olympique de St Bonnet	Tournoi de rugby - rugby touch'	Stade Paul Bosse et salle des fêtes de Saint-Bonnet	250 €	Animation locale
Club Historique mozacois	Rencontres historiques de Mozac	L'Arlequin à Mozac	510 €	Animation locale
Visa Danse	Azimet	Riom	250 €	Animation locale
Riom Pétanque	Journée des vétérans	Riom	100 €	Animation locale
Team Cycliste Châtel-Guyon	VTT descente	Châtel	200 €	Animation locale
Comité de Jumelage	Soirée de Jumelage	Place de la Liberté à St Bonnet	400 €	Animation locale
Mozac BMX	Mozac Bike's day	Complexe sportif de Mozac	520 €	Animation locale
Club Athlétisme Loisirs de Riom	Courir à Riom	Rues de Riom	600 €	Animation locale
US Mozac	Tournoi des Jeunes	Complexe sportif Edmond Vacant à Mozac	700 €	Animation locale



www.rlv.eu

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

5 mail Jost Pasquier - 63200 RIOM

04 73 67 11 00 - contact@rlv.eu

